

LA PRESSE AFFAIRES

REPÈRES

DOLLAR CANADIEN	
78,93¢ US	
VARIATION	-0,20¢
63,10¢€	+0,34¢

TAUX PRÉFÉRENTIEL	
4,25%	
TAUX DE LA BANQUE DU CANADA	
2,5%	
OR (NY gold)	
418,00\$ US	-0,80\$ US
PÉTROLE (North sea brent)	
49,52\$ US	+0,57\$ US

DILBERT



Le tourisme retrouve sa vitalité d'antan

RUDY LE COURS

Il aura fallu plus de deux ans à l'industrie touristique canadienne pour rattraper son niveau d'activité de 2002. Il avait été perturbé en 2003 par l'épidémie de SRAS, le syndrome respiratoire aigu sévère qui avait coûté la vie à quelques dizaines de personnes dans la région torontoise. Le nombre de nuitées devrait s'élever à près de 114 millions cette année, en hausse de 4 % sur 2004, prévoit le Conference Board du Canada, qui vient de publier une étude portant sur les neuf principales agglomérations du

pays. Le sommet a été atteint en 2002, avec tout près de 116 millions de nuitées. L'an prochain, le Board en prévoit 118,5 millions. Exprimée en dollars, l'activité touristique retrouve dès cette année son niveau de 2002 avec un chiffre d'affaires prévu de 35,14 milliards. La croissance sera toutefois répartie assez inégalement selon les régions. À Montréal, la faillite de Jetsgo fera mal en perturbant le réseau de liaisons aériennes que n'ont pas rétabli complètement ses concurrents. L'augmentation de nuitées assurées par des Américains sera seulement de

1,9 % cette année comparé à 2,3 % l'an dernier, autre année faible due à la poussée du huard cette fois-là. En revanche, la hausse assurée par des touristes d'outre-Atlantique sera de 5,8 %. Enfin, la croissance générée par les Canadiens eux-mêmes sera de 3,4 %, portant à 7,4 millions le nombre de nuitées prévues cette année. Contrairement à une idée bien ancrée, l'industrie touristique de Québec repose surtout sur des visiteurs provenant des autres régions de la société distincte. « Québec est la ville canadienne qui dépend le plus du tourisme local », rappelle en entrevue Alexander Fritsche, l'économiste

qui a coréalisé l'étude avec son collègue Greg Hermus. Québec a donc été moins touchée en 2003 par les effets du SRAS et elle profite moins aujourd'hui du rattrapage dont bénéficient des villes comme Toronto ou Vancouver. Le nombre de nuitées devrait augmenter de 3,4 % pour atteindre 5,44 millions, dont 3,4 millions seront assurées par des Québécois et 900 000 par d'autres Canadiens. Seulement 18,5 % de ses touristes n'ont pas le passeport canadien. La proportion grimpe à 28,5 % chez les visiteurs de la métropole. Le Board a aussi mis au point un indice qui mesure l'évolution des prix dans l'industrie en se basant sur ceux du transport, de l'hébergement, de la nourriture et des attractions. Tant au Canada dans son ensemble qu'à Québec ou à Montréal, il grimpera de plus de 2 % cette année, en raison des tarifs aériens qui se raffermissent, après s'être effrités pendant près d'une dizaine d'années.

Bénéfices trimestriels records au Canada

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les sociétés canadiennes ont une fois de plus réalisé des bénéfices records au premier trimestre de 2005. Selon Statistique Canada, leurs bénéfices d'exploitation ont augmenté de 3,4 % pour atteindre 51,5 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse semblable à celle du quatrième trimestre de 2004. Les bénéfices des entreprises ont augmenté durant 11 des 13 derniers trimestres, après avoir affiché une diminution en 2001. Les industries non financières ont vu leurs bénéfices d'exploitation progresser de 2,7 % et s'établir à 38,7 milliards.

Cinar poursuit Norshield pour 59 millions

CINAR suite de la page 1

Ces comptables ont pour mandat de liquider les entreprises qui ont reçu ou géré des fonds de Cinar, en l'occurrence Globe-X Management et Globe-X Canadiana. « Une enquête indépendante des liquidateurs des compagnies bahamiennes (...) a confirmé que ces compagnies fonctionnaient de manière inadéquate et ses transactions ont été décrites comme étant *fictious* (NDLR : fictives) ou *a sham*

(NDLR : de la frime) par les liquidateurs », est-il écrit dans la requête. Les dirigeants de Norshield nient avoir eu des intérêts dans les entreprises Globe-X Management et Canadiana au moment des transferts de fonds de Cinar. Dans sa requête, Cinar affirme tout de même qu'ultimement, les ordres venaient de Montréal. « Xanthoudakis au Canada et Muir aux Bahamas étaient les réels exploitants et les *âmes dirigeantes* de ces compagnies. Muir recevait les ordres de

Xanthoudakis, qui lui était subordonné. » La requête amendée de Cinar cite également le juge Lyons dans un jugement rendu en février aux Bahamas. « Non seulement le rapport des liquidateurs soulève des questions, a écrit le juge, mais le témoignage de Daviault (NDLR : ex-chef des finances de GXM) durant l'interrogatoire des liquidateurs en décembre amène (si elles sont fondées) des preuves de tromperie, de détournement de fonds et de fraude criminelle. »

Précisons que ce jugement n'avait pas à se pencher sur le fond de l'affaire. Le juge devait plutôt accorder ou non à Cinar le droit d'utiliser les documents des Bahamas la concernant dans des procédures contre Norshield et John Xanthoudakis, entre autres. Le juge Lyons a accordé cette demande à Cinar. La réclamation de 59 millions que fait Cinar comprend divers éléments, dont le plus important constitue ce qu'elle estime être sa perte dans les fonds aux Bahamas (41,6 millions US ou 53,3 millions CAN). À cette somme s'ajoutent 5,5 millions pour les troubles, inconvénients, honoraires profes-

sionnels et dommages à la réputation. Aucun des faits avancés par Cinar n'a été prouvé en Cour. L'avocat de Norshield, Robert Torralbo, n'a pas voulu commenter la déclaration amendée de Cinar. Le 20 mai, l'entreprise a demandé à la Cour supérieure de rejeter cette déclaration, parce que Cinar a enfreint des règles de procédure. « La demanderesse devait obtenir l'autorisation préalable du tribunal pour amender sa déclaration », est-il écrit dans la requête. À la suite de cette opposition de Norshield, Cinar a officiellement déposé une demande d'amendement au tribunal, le 25 mai. La cause sera entendue le 8 juin.

Le bouc émissaire

COUSINEAU suite de la page 1

Depuis le début de l'année, Tembec a condamné sept usines au Québec et en Ontario, supprimant près de 770 emplois. Abitibi-Consolidated a fermé une usine de papier journal à Port-Alfred, envoyant 640 travailleurs au chômage. Domtar a fermé une scierie à Chapleau. Et d'autres fermetures ne sont pas exclues. Mais brûler le rapport Coulombe, comme en rêve l'ancien ministre des Ressources naturelles Jacques Brassard, selon qui la réduction de la coupe — qui repose sur 39 jours d'audience, 303 mémoires et 1800 participants — est une décision « précipitée et insensée », ne change rien au fond du problème. À la base, il y a tout simplement trop d'usines. Pendant des années, les maires allaient quêter des contrats d'approvisionnement en bois au gouvernement du Québec pour aider des entrepreneurs à lancer des scieries, et ils rentraient rarement dans leurs villages les mains vides. Ce problème de surcapacité se voit d'ailleurs à la grandeur du

pays. De passage à Montréal en février, Russell Horner, le grand patron de NorskeCanada, le plus grand producteur de papier de la Colombie-Britannique, estimait qu'il faudra fermer de 15 à 20 usines au pays pour que l'industrie canadienne des pâtes et du papier survive. Rapport Coulombe ou non, il faudrait fermer ces usines qui sont loin de fonctionner à leur pleine capacité. Surtout que la demande pour certains produits forestiers, tels que le papier journal, est en baisse depuis plusieurs années en Amérique du Nord. Rapport Coulombe ou non, il faudra moderniser les usines, afin qu'elles restent concurrentielles dans un monde où l'énergie coûte plus cher et où l'avantage d'un dollar faible s'est évanoui, notamment face aux producteurs brésiliens. Or, qui dit modernisation dit hausse de productivité et diminution du nombre d'employés. Le rapport Coulombe, ce n'est pas le problème. Le rapport Coulombe, c'est la solution pour que le Québec arrête enfin de se tirer dans le pied. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas venir en aide aux tra-

vailleurs touchés par ces fermetures d'usines, bien au contraire. Il est facile de casser du sucre sur le dos du gouvernement Charest, qui bat des records d'impopularité. Mais ce gouvernement n'a pas été insensible aux drames que causeraient les recommandations du rapport Coulombe, des mesures qui, soulignons-le au passage, exigeaient un certain courage politique. Le dernier budget contient une série de mesures pour aider les communautés touchées. Trente millions sur 30 ans serviront à diversifier les villages dont la survie ne tient qu'à une seule industrie. Dix millions iront à former des travailleurs sylvicoles; ils planteront les arbres plutôt que de les abattre. Il y a aussi de généreux crédits d'impôt qui sont offerts aux entreprises qui transformeront leurs ressources sur place plutôt que de les expédier au loin. Ces crédits devaient expirer mais ont été prolongés jusqu'à la fin de 2009. Ce n'est pas suffisant et le gouvernement fédéral devra aussi faire sa part, mais il y a certainement là de quoi commencer. C'est au tour des travailleurs forestiers, des entrepreneurs locaux et des élus de se retrousser les manches et de façonner leur avenir.

2001 par l'ex-ministre des Finances Pauline Marois, la Bourse de Montréal révèle qu'elle ne l'a pas dépensée en totalité. À la suite d'une étude de faisabilité, la Bourse de Montréal et le ministère des Finances ont convenu d'abandonner un projet pour lequel une somme de 5,2 millions avait été allouée, essentiellement pour l'achat de technologies. Par ailleurs, l'aide de 3,5 millions de dollars consentie à l'Institut des produits dérivés était incluse dans ces 8,9 millions, ce qui fait que, au total, la Bourse affirme avoir reçu 3,7 millions. S'il faut faire le point sur l'aide financière reçue par la Bourse, il faut aussi parler de toutes les mesures fiscales dont l'institution financière profite, mesures qui n'étaient pas recensées dans cette chronique.

En 2001, Québec a exempté les Bourses québécoises de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur le capital. Autre bonbon, ces institutions n'ont pas à cotiser au Fonds des services de santé. Ces mesures sont en vigueur jusqu'en 2010, bien que les libéraux aient diminué de 25 % la valeur de ces avantages dans leur budget 2003-2004. Pour la Bourse, qui appartient aux plus grandes firmes de courtage du pays de même qu'à nombre de ses 200 employés, cette aide s'est traduite par des économies de 3 millions entre 2001 et 2004, d'après son porte-parole, Jean-Charles Robillard. Puisque les profits sont appelés à grandir, le meilleur est à venir.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueuse sophie.cousineau@lapresse.ca

700

Affaires

715

FINANCEMENT

PROBLÈMES FINANCIERS avis 60 jrs
1ÈRE - 2E HYPOTHEQUE
(450) 448-5652

716

SERVICES SPÉCIALISÉS

HYPOTHEQUES 1re à 12%, 2e à 15 %,
frais minimum - pas de paiement de capital-
résidentiel-commercial-privé: 514-232-8628

800

Avis

805

AVIS DIVERS, COMMUNIQUÉS

C.O.M.O. TIRAGE #20
4774 3990 4914 5171 3521 5506 5101

850

AVIS DE DISSOLUTION
CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la compagnie INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MÉGANTIC INC. / MÉGANTIC MANUFACTURING COMPANY INC., demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
Montréal, le 27 mai 2005
Les procureurs de la compagnie,
Davies Ward Phillips & Vineberg
S.E.N.C.R.L., s.r.l.

PRENEZ AVIS que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif GLOBAL EX-COM INC. ayant son siège au 4420, chemin de la Côte-de-Liesse, bureaux 117-118-119, Montréal, Québec H3B 4Y1, a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.
Nguyen Tan Quan, président

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHÉNIE

La schizophrénie Ça se dit, ça se vit!

(514) 251-4000 # 3400
1 866 888-2323
www.schizophrenie.qc.ca

COMPTES IMPAYÉS?

Nous récupérons toutes sommes qui vous sont dues.
Aucun déboursé de votre part
Frais payables à même les sommes perçues.
Appelez-nous sans engagement ni frais.

GRÉGOIRE PERRON, avocats

Téléphone: (514) 285-6441
Sans frais: 1-888-285-6441
Télécopieur: (514) 285-8589
gperron@videotron.ca
www.gregoireperron.com

VACANCES VOYAGE

Tous les samedis dans LA PRESSE

CE SAMEDI,
QUAND LE CODE DA VINCI
NOUS FAIT MARCHER.

3316736A

21

LA PRESSE AFFAIRES

Pratt & Whitney investira 250 millions de plus en R&D grâce à Québec

KARINE FORTIN
PRESSE CANADIENNE

Grâce au soutien de Québec, Pratt & Whitney Canada investira 250 millions de dollars en recherche et développement (R&D) au cours des trois prochaines années, ce qui devrait se traduire par le maintien de 280 postes de chercheurs et la création de quelque 300 emplois en production dans la province après 2008.

C'est ce qu'a laissé savoir hier le PDG, Alain Bellemare, au cours d'un point de presse à l'usine de Longueuil, auquel assistaient le premier ministre Jean Charest, le ministre du Développement économique Claude Béchard ainsi que le maire de la municipalité, Jacques Olivier.

Pratt & Whitney bénéficiera d'un prêt de 75 millions sur trois ans d'Investissement Québec. Cette somme servira à payer une partie des frais de mise au point de nouveaux moteurs plus propres, plus silencieux et plus économiques pour les avions et les hélicoptères.

« Ce n'est pas pour une famille de moteurs spécifiques, mais plus pour des technologies génériques qui vont pouvoir être appliquées à de nouvelles familles de moteurs. »

Le gouvernement provincial espère récupérer sa mise grâce à des redevances sur les ventes de ces éventuels produits.

« Nous visons à doubler notre investissement de base d'ici 2030 et même plus », a insisté le ministre Béchard.

Pour sa part, Jean Charest a souligné que le gouvernement avait déjà donné un coup de pouce semblable à

d'autres compagnies, dont Bombardier « et on a fait de l'argent ».

« Je pense que c'est important de le dire parce que ce n'est pas notre argent. C'est l'argent des contribuables (...) qu'on est en train de prêter », a-t-il souligné.

« La R&D, ça tombe carrément dans notre créneau parce que c'est précurseur aux emplois qui vont suivre éventuellement. »

Pratt & Whitney Canada est une filiale de l'américaine United Technologies Inc. La société longueuilloise, qui fournit des moteurs à turbine de petite et moyenne puissance pour l'industrie de l'aéronautique, emploie environ 5000 personnes au Québec.

Depuis 10 ans, la compagnie investit quelque 350 millions par année en R&D. Ses installations de recherche sont situées à Longueuil et à Mississauga, en Ontario.

Alain Bellemare est demeuré avare de commentaires sur les possibilités que Pratt & Whitney Canada participe à l'élaboration de l'éventuelle CSeries de Bombardier. Aucun des moteurs fabriqués à Longueuil aujourd'hui ne satisfait aux exigences de l'avionneur.

Selon le rumeur, Pratt & Whitney, de East Hartford, au Connecticut, aussi une filiale de United Technologies, serait toutefois prête à modifier un de ses modèles, le PW6000, pour équiper un nouvel avion québécois de 100 places.

« C'est difficile pour moi de commenter alors que ces discussions sont dirigées par notre groupe aux États-Unis », a souligné le PDG. Il a toutefois pris la peine de préciser que si le projet se concrétisait, « rien n'empêcherait Pratt & Whitney Canada de participer ».



PHOTO COURTOISIE DE PRATT & WHITNEY

Pratt & Whitney Canada fournit des moteurs à turbine de petite et moyenne puissance pour l'industrie de l'aéronautique. Elle emploie environ 5000 personnes au Québec.

Des pertes, mais aussi de l'espoir pour Héroux-Devtek

MARIE TISON

Héroux-Devtek compte sur l'avion de combat Joint Strike Fighter, l'Airbus A380 et le Boeing 777 pour reprendre de l'altitude.

L'entreprise de Longueuil, qui fabrique des composantes d'avion, ne ferme pas la porte à une éventuelle participation à la nouvelle famille d'appareils de Bombardier, la CSeries, mais pour l'instant, elle place ses espoirs dans des programmes plus avancés.

« Les retombées réelles pour nos employés, nos actionnaires et nos fournisseurs se feront à travers des programmes comme le Joint Strike Fighter, le Boeing 777 et l'A380 pour les cinq prochaines années », a indi-

qué le président et chef de la direction d'Héroux-Devtek, Gilles Labbé, en marge de la divulgation des résultats de l'entreprise pour l'exercice 2005.

Cet exercice a donné lieu à une perte nette de 2,1 millions de dollars. C'est une légère amélioration par rapport à l'exercice précédent, qui s'était soldé par une perte nette de 2,3 millions.

Les ventes ont augmenté de près de 21 % pour atteindre 233 millions, essentiellement en raison de l'ajout des résultats de Progressive, une entreprise du Texas acquise en avril 2004.

M. Labbé a fait valoir que l'horizon, plutôt sombre depuis septembre 2001, commençait à s'éclaircir.

Dans le domaine de l'aviation com-

merciale, des programmes novateurs comme le Boeing 787 (le Dreamliner) et l'Airbus A380 ont contribué à revigorer l'industrie.

Or, Héroux-Devtek participe au programme de l'A380 en fabriquant des composantes pour le manufacturier des trains d'atterrissage principaux, Goodrich. L'entreprise de Longueuil ne participe pas encore au programme du Boeing 787, mais elle travaille sur le Boeing 777 à trois niveaux, soit par l'entremise de Goodrich ou de l'entreprise texane Vought, mais aussi directement avec Boeing.

« Le Boeing 777 est en phase de croissance, a rappelé M. Labbé. La production est actuellement de quatre ou cinq appareils par mois, mais Boeing prévoit une production de

sept ou huit appareils par mois l'année prochaine. Ça va augmenter notre chiffre d'affaires. »

Du côté militaire, l'avion de combat Joint Strike Fighter intéresse particulièrement Héroux-Devtek. Il s'agit d'un programme d'envergure internationale. Le gouvernement canadien a accepté de participer financièrement à la mise au point de cet appareil à hauteur de 150 millions US, ce qui permet aux entreprises canadiennes de participer au processus d'attribution des contrats.

Héroux-Devtek a ainsi été sélectionnée pour des systèmes de fermetures de porte. Sa toute nouvelle filiale, Progressive, avait également été sélectionnée pour d'autres composantes.

« Si tout se passe comme nous l'espérons, nous devrions avoir un contenu en dollars très important pour cet appareil-là », a affirmé M. Labbé.

Héroux-Devtek s'attend à ce que ce programme prenne réellement son envol au cours de 2008 et s'échelonne sur une période de sept ans.

Le programme de CSeries de Bom-

bardier est un peu plus reculé dans le temps. Avant d'obtenir des retombées en pièces sonnantes et réverbérantes, une entreprise participante devra investir des sommes importantes en ingénierie et développement au cours des cinq prochaines années.

« Il faut investir aux bons endroits, selon nos moyens, nous n'avons pas des ressources infinies, a rappelé M. Labbé. Nous prendrons des décisions en temps et lieu, mais nous examinons le projet, nous discutons avec les gens appropriés. »

En attendant, le président d'Héroux-Devtek s'attend à ce que les bénéfices se laissent désirer à court terme : un dollar canadien élevé continue de faire mal et l'entreprise doit remplir des contrats à marges réduites qui avaient été conclus pendant la période de ralentissement des marchés. M. Labbé a cependant fait savoir que les nouveaux contrats avaient des marges beaucoup plus intéressantes.

Le titre d'Héroux-Devtek a gagné 2 cents hier à la Bourse de Toronto pour clôturer à 4,30 \$.

Achat d'une usine de Boeing: Onex ira de l'avant

BLOOMBERG

Onex Corporation, firme de rachat canadienne dirigée par Gerald Schwartz, a indiqué que le rejet d'une offre de convention par les travailleurs syndiqués d'une usine de Boeing, au Kansas, ne l'empêchera pas d'acquiescer l'usine.

Onex demandera aux employés, individuellement, d'accepter une offre d'emploi après que 57 % des travailleurs représentés par la International Association of Machinists eurent voté contre une proposition de convention mardi dernier, a précisé hier en entrevue Nigel Wright, directeur général d'Onex. Le syndicat représente 5300 des 9000 travailleurs de l'usine. « Nous avons entièrement confiance que nous obtiendrons suffisamment d'acceptations pour bien faire ici », a soutenu M. Wright. Les employés qui n'accepteront pas l'offre « ne reviendront pas au travail », a-t-il dit, sans plus commenter.

La compagnie torontoise dit s'attendre à conclure l'achat, au coût de 1,18 milliard de dollars américains, de l'usine d'aéronefs de Boeing à Wichita, au Kansas, de même que des installations à Tulsa et à McAlester, en Oklahoma, d'ici la mi-juin, sans égard à l'appui du syndicat.

L'offre de convention de cinq ans rejetée par les travailleurs comprenait une baisse de salaire de 10 %, selon le site Web du syndicat. Les employés syndiqués touchent une moyenne de 25,10 \$US l'heure, soit environ 14 % de plus que les employés d'autres compagnies de l'aérospatiale de Wichita, selon M. Wright.

Steve Rooney, porte-parole du syndicat, n'a pas rappelé pour livrer ses commentaires.

Hier, le titre d'Onex cédaient 31 cents (1,60 %), à 19,08 \$, à la Bourse de Toronto.

Boeing, dont le siège est à Chicago, est le deuxième constructeur d'aéronefs commerciaux au monde.

stimuler le trafic sur cette nouvelle liaison, la demande n'est pas suffisante pour en justifier le lancement. Le public ne semble pas intéressé. »

Elle a noté qu'Air Canada avait même fait coïncider son horaire avec celui des bateaux de croisière, histoire de stimuler le trafic du tourisme d'été. Sans grand succès.

Les personnes qui ont déjà réservé des billets devront plutôt transiter par Montréal.

Air Canada abandonne la liaison Québec-Boston

LA PRESSE

Faute de demande, la liaison Québec-Boston qu'Air Canada devait lancer le 1^{er} juin prochain ne prendra pas son envol.

« Nous sommes très déçus, a déclaré la porte-parole d'Air Canada, Isabelle Arthur, hier. Malgré la publicité que nous avons faite, les diverses démarches que nous avons entreprises pour

POUR SE FAIRE
UNE IDÉE

**LA PRESSE
AFFAIRES**

Tous les jours dans **LA PRESSE**

Corporation de Gestion
de la Voie Maritime
du Saint-Laurent

The St. Lawrence
Seaway Management
Corporation

AVIS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE PUBLIQUE

AVIS EST DONNÉ que l'Assemblée Annuelle publique des Membres de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent aura lieu à la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent, 508, av. Glendale, St. Catharines (Ontario) le 28 juin 2005 à 11 heures, afin de présenter les états financiers annuels, approuver la liste des membres, nommer les vérificateurs et transiger toute autre affaire dûment apportée devant l'assemblée. Les états financiers vérifiés des activités reliées à la Voie maritime sont maintenant à la disposition du public au siège social de la Corporation. Un rapport annuel sera disponible à l'assemblée.

Cornwall (Ontario)
Le 27 mai 2005

Avocat-conseil et Secrétaire

Corporation de Gestion de la
Voie Maritime du Saint-Laurent
202, rue Pitt
Cornwall (Ontario) K6J 3P7

Canada

3319900A

AVIS DE DIVIDENDES

AVIS est par les présentes donné que les dividendes par action en circulation de la Banque de Montréal pour le trimestre courant sont déclarés payables aux actionnaires inscrits à la clôture des livres, le 5 août 2005, selon les modalités ci-dessous :

1. Dividende no 587, au taux de 0,46 \$ par action ordinaire entièrement libérée, payable à compter du 30 août 2005;
2. Dividende no 30, au taux de 0,30 \$ par action privilégiée entièrement libérée de catégorie B, à dividende non cumulatif, série 4, payable à compter du 25 août 2005;
3. Dividende no 30, au taux de 0,33125 \$ par action privilégiée entièrement libérée de catégorie B, à dividende non cumulatif, série 5, payable à compter du 25 août 2005;
4. Dividende no 29, au taux de 0,296875 \$ par action privilégiée entièrement libérée de catégorie B, à dividende non cumulatif, série 6, payable à compter du 25 août 2005; et
5. Dividende no 15, au taux de 0,371875 \$ U.S. par action privilégiée perpétuelle entièrement libérée de catégorie B, à dividende non cumulatif, série 10, payable à compter du 25 août 2005.

Au lieu de recevoir leur dividende en argent, les actionnaires de la Banque de Montréal peuvent le recevoir en actions ordinaires de la Banque conformément au Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions pour les actionnaires. À cet égard, les actionnaires qui voudraient participer à ce programme doivent faire parvenir leur formule d'adhésion à la Société de fiducie Computershare du Canada, 100, avenue University, 9e étage, Toronto (Ontario) M5J 2Y1 avant la clôture des livres le 5 août 2005.

Les propriétaires d'actions détenues et enregistrées dans un compte prête-nom qui désirent participer au Régime doivent demander l'inscription de leur nom au registre des actionnaires en transférant ces actions à leur nom ou dans un compte spécifique, séparé et enregistré, tel qu'un compte numéroté dans une banque ou une société de fiducie. Pour de plus amples renseignements, téléphoner à la Société de fiducie Computershare du Canada au numéro 1 800 340-5021.

Par ordre du conseil d'administration
VELMA J. JONES
Vice-présidente et secrétaire
Toronto, le 25 mai 2005

337022A

LA PRESSE AFFAIRES

Hausse des profits à la Banque Toronto-Dominion

BLOOMBERG

La Banque Toronto-Dominion (TD), un des plus importants prêteurs au pays, a annoncé hier une hausse de ses profits au deuxième trimestre, grâce à de meilleurs revenus tirés des prêts hypothécaires, des cartes de crédit et de l'assurance.

La TD, deuxième banque canadienne au chapitre des actifs, a précisé que son bénéfice net au cours du trimestre terminé le 30 avril dernier avait fait un bond de 22 %, à 599 millions de dollars, ou 86 cents par action. Les banques ont mis l'accent sur les prêts aux consommateurs pour compenser la baisse des revenus tirés des activités de banques d'affaires au moment où les commissions pour fusions et les ventes d'actions diminuent. La demande de

prêts hypothécaires a fait un bond tandis que les mises en chantier présentaient un sommet de 17 ans dans un contexte de taux d'intérêt près d'un creux d'un demi-siècle.

« En raison d'un environnement marqué par de faibles taux d'intérêt, nous constatons une croissance relativement vive du secteur hypothécaire », indique Donald Chu, analyste de Standard & Poor's à Toronto. « Mais la demande de prêts finira par diminuer », ajoute-t-il.

Hier, le titre de la Banque TD gagnait 53 cents, à 52,17 \$, à la Bourse de Toronto. Le bénéfice de la TD a grimpé pendant huit trimestres consécutifs.

En excluant les éléments non récurrents, la TD dit avoir réalisé un bénéfice de 1 \$ par action, ce qui correspond à l'estimation moyenne de neuf analystes

sondés par Bloomberg.

Edmund Clark, 57 ans, PDG de la Banque TD, a fait croître les activités dans les secteurs des prêts hypothécaires, des assurances et des fonds communs de placement, tout en réduisant les activités de banque d'affaires et en diminuant les prêts aux entreprises. La banque poursuit également son essor aux États-Unis grâce à l'achat d'une participation de contrôle dans Banknorth Group Inc., de Portland, dans le Maine. Cet achat, au coût d'environ 3,5 milliards de dollars américains, a été réalisé en mars dernier. « Ils ont mis l'accent sur les services bancaires au consommateur et on voit qu'ils poursuivent cette tendance avec Banknorth », explique John Kinsey, qui participe à la gestion de l'équivalent d'environ 800 millions US chez Caldwell Securities, à Toronto, y compris des actions de la Banque Toronto-Dominion.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS DE CERTIFICATION D'UN RECOURS COLLECTIF

DESTINATAIRES :

- * Tous les cotisants, prestataires et bénéficiaires du régime supplémentaire de retraite de Simpsons, Limitée, désormais connu sous le nom de régime de retraite Dumai (le « régime Dumai »), no d'inscription 0358572 à l'ARC, en date du 1er janvier 1988 (le « groupe des demandeurs »);
- * Tous ceux qui sont devenus cotisants, prestataires et bénéficiaires au terme de la fusion, survenue le 1er janvier 2000, entre le régime Dumai et le régime de retraite des employés de K-Mart (le groupe des « défenseurs du régime de K-Mart »);
- * Tous ceux qui sont devenus cotisants, prestataires et bénéficiaires au terme de la fusion, survenue le 1er janvier 2002, entre le régime Dumai et les régimes de retraite suivants :
- * le régime de retraite de la Compagnie de la Baie d'Hudson (le « groupe des défenseurs du régime de HBC »);
- * le régime de retraite des cadres supérieurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson (le « groupe des défenseurs du régime des cadres supérieurs de HBC »);
- * le régime de retraite de Zellers Inc. (le « groupe des défenseurs du régime de Zellers »).

OBJET : Ronald Sutherland et John Scott c. La Compagnie de la Baie d'Hudson Limitée, la Société Trust Royal, la Compagnie de fiducie du Groupe Investors Limitée, et Pamela Bhikhari, John English, Gerald V. Garossino, Edward S. Shier, Helen Frizzell, Gale Ritchie et Angela Hosmar

Veuillez considérer le présent avis comme important. Sa publication a été ordonnée par la Cour supérieure de justice de l'Ontario le 28 avril 2005.

A. LE GROUPE DES DEMANDEURS

i) Représentants des demandeurs et nature de l'instance

Ronald Sutherland et John Scott (les « représentants des demandeurs ») ont déposé une poursuite contre la Compagnie de la Baie d'Hudson Limitée (« HBC »), la Société Trust Royal (« Trust Royal ») et la Compagnie de fiducie Groupe Investors Limitée (le « Groupe Investors ») en leur nom personnel ainsi qu'à titre de représentants du groupe des demandeurs, formé de l'ensemble des personnes qui étaient cotisants, prestataires ou bénéficiaires du régime supplémentaire de retraite de Simpsons, Limitée, désormais connu sous le nom de régime de retraite Dumai, en date du 1er janvier 1988.

Les demandeurs reprochent à HBC, en sa qualité de représentant fiduciaire et d'administrateur du régime, de même qu'à Trust Royal et au Groupe Investors, à titre de fiduciaires, d'avoir utilisé les surplus de la caisse de retraite de Simpsons pour acquitter les cotisations de l'employeur dues au titre du régime de retraite des employés de Zellers Inc. et de K-Mart Canada et, par ailleurs, d'avoir possiblement détourné d'autres surplus provenant du régime de Simpsons. Les représentants des demandeurs exigent une reddition de compte à l'égard des sommes détournées, qu'ils estiment à environ 76 000 000,00 \$, sans compter les intérêts et les frais d'administration imputés au fonds du régime de Simpsons. Ils demandent également à la Cour d'imposer des dommages-intérêts exemplaires de 10 000,00 \$ pour chaque membre du groupe des demandeurs, de prononcer un certain nombre de jugements déclaratoires et d'ordonner la distribution des fonds détournés et le paiement d'autres sommes aux participants au régime de Simpsons en date du 1er janvier 1988. En outre, ils demandent à la Cour de décerner une injonction visant à interdire à HBC de se livrer à des activités semblables à l'avenir et l'obligeant à rendre compte de l'utilisation qu'elle fait des surplus du régime de Simpsons. Enfin, les représentants des demandeurs demandent que les dépens leur soient adjugés.

La Cour ne s'est pas encore prononcée quant au bien-fondé de l'action. Les parties défenderesses, HBC, le Groupe Investors et Trust Royal, contestent la poursuite.

ii) Représentation et frais de justice des demandeurs

Les représentants des demandeurs ont confié à Mes Mark Zigler, Kirk M. Baert, Andrew Hatnay et Robyn Matlin, du cabinet Koskie Minsky, s.r.l., la tâche de les représenter.

Ils ont conclu avec Koskie Minsky une entente sur les frais de justice (honoraires et débours). Cette entente prévoit que Koskie Minsky ne pourra exiger le paiement de ses honoraires et débours que si les demandeurs obtiennent gain de cause ou si les parties parviennent à un règlement entériné par la Cour. Par ailleurs, Koskie Minsky accepte de recevoir un pourcentage des sommes recouvrées par les demandeurs en guise de paiement. L'entente sur les frais de justice est assujettie à l'approbation du tribunal, au même titre que le montant des frais de justice exigibles si l'action des demandeurs est accueillie.

Se fondant sur la Loi de 1992 sur les recours collectifs, les représentants des demandeurs sollicitent des contributions afin de les aider à payer certains des débours liés au litige, notamment en ce qui a trait à l'obtention de la preuve actuarielle auprès d'un expert. Ils cherchent aussi à recueillir des fonds pour financer les coûts du litige qui ne sont pas inclus dans l'entente sur les frais de justice mentionnée précédemment. Si vous le souhaitez, vous pouvez participer au paiement de ces coûts en faisant parvenir la contribution de 100,00 \$ fixée par les représentants, ou tout autre montant que vous êtes en mesure de donner, à Koskie Minsky, s.r.l., en fiducie, à l'adresse suivante :

HBC Pension Class Action
c/o Koskie Minsky LLP, In Trust
20 Queen Street West, Suite 900, Box 52
Toronto, ON M5H 3R3
Téléphone : 1 866 778-7986
Télécopieur : (416) 977-3316

iii) Non-responsabilité des membres du groupe à l'égard des coûts de la poursuite

Si l'action est accueillie ou qu'une entente de règlement est approuvée par le tribunal, des frais de justice pourront être exigés suivant l'entente sur les frais de justice mentionnée précédemment, sous réserve de l'approbation du tribunal. Aucun membre du groupe, à l'exception des représentants des demandeurs, ne sera directement responsable du paiement des dépens des défendeurs en cas de rejet de l'action.

Si l'action est accueillie, le tribunal déterminera la somme que les membres du groupe des demandeurs devront recevoir ou la façon dont ils devront être indemnisés. Le tribunal déterminera également, le cas échéant, la façon dont les paiements ou les dommages accordés en equity devront être répartis entre les membres du groupe des demandeurs, qu'ils soient versés directement à ces membres ou consignés pour leur compte auprès d'un dépositaire. Si l'action est rejetée, les membres du groupe des demandeurs ne seront pas tenus responsables des frais de justice et aucune obligation de nature financière ne leur incombera. Toutefois, il se peut que les personnes qui auront décidé de verser une contribution au soutien de l'action des demandeurs ne puissent pas la récupérer, à moins que les demandeurs n'obtiennent le remboursement complet de leurs débours.

iv) Questions à l'intention des avocats des demandeurs

Vous pouvez adresser vos questions ou faire part de vos observations à Koskie Minsky en communiquant avec eux par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, par courriel à hbcpcension@koskieminsky.com ou par téléphone en composant le 1 866 778-7986. Vous pouvez aussi obtenir des copies des documents de procédure et d'autres renseignements au sujet de ce dossier sur le site Internet du cabinet : www.koskieminsky.com.

B. REPRÉSENTANTS DES DIVERS GROUPES DE DÉFENDEURS

i) Représentants des groupes de défendeurs et répercussions de l'instance sur ces groupes

La représentation de chacun des quatre groupes de défendeurs est assurée par les représentants et cabinets d'avocats suivants :

- * Pamela Bhikhari, pour le groupe des défendeurs du régime de K-Mart (cabinet : Doane Phillips Young, s.r.l.; courriel : hbcpcension@dpylaw.com);
- * Helen Frizzell, Gale Ritchie et Angela Hosmar, pour le groupe des défendeurs du régime de Zellers (cabinet : Doane Phillips Young, s.r.l.; courriel : hbcpcension@dpylaw.com);
- * Gerald V. Garossino et Edward E. Shier, pour le groupe des défendeurs du régime de HBC (cabinets : Gardiner Roberts, s.r.l. et Lang Michener, s.r.l.; courriels : wrapoport@gardiner-roberts.com et hbcpcension@langmichener.ca);
- * John English pour le groupe des défendeurs du régime des cadres supérieurs de HBC (cabinets : Gardiner Roberts, s.r.l. et Lang Michener, s.r.l.; courriels : wrapoport@gardiner-roberts.com et hbcexepension@langmichener.ca).

Ces personnes ont été nommées aux termes d'une ordonnance de la Cour supérieure de justice de l'Ontario en vertu de la règle 10 des Règles de procédure civile. Les demandeurs ne demandent aucune mesure de redressement à l'endroit des défendeurs ou de leurs représentants. Ces derniers sont parties au recours collectif parce que le tribunal a conclu qu'ils étaient des « parties intéressées ».

Par ordre de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, tous les frais de justice et les débours raisonnables engagés par les représentants des défendeurs seront payés à titre provisoire à même l'actif des fiducies constituées au titre du régime de HBC (issu de la fusion) à partir du 22 mai 2003. À l'issue du litige, la Cour pourrait ordonner que ces frais et débours soient remboursés par d'autres parties à l'instance.

ii) Questions à l'intention des avocats des défendeurs

En tant que défendeur, vous pouvez adresser vos questions au cabinet d'avocats représentant le groupe de défendeurs dont vous croyez faire partie. Les adresses électroniques de tous les cabinets sont indiquées plus haut. Vous pouvez également consulter les sites Web suivants : www.langmichener.ca et www.gardiner-roberts.com (qui concerne plus particulièrement les participants au régime de HBC) et www.dpylaw.com (pour les participants au régime de Zellers et K-Mart).

Vous pouvez obtenir des copies des documents de procédure en visitant le site Internet suivant : http://www.koskieminsky.com/client_links/HBC/home.aspx.

C. MEMBRES DU GROUPE DES DEMANDEURS ET DES GROUPES DE DÉFENDEURS LIÉS PAR LE JUGEMENT

Qu'il soit favorable ou non aux demandeurs, tout jugement éventuellement rendu à l'issue de l'instance liera tous les membres du groupe qui n'auront pas signifié leur décision de ne pas participer au recours collectif, de même que toutes les parties au litige.

D. POSSIBILITÉ POUR UN MEMBRE DU GROUPE DES DEMANDEURS DE NE PAS PARTICIPER AU RECOURS COLLECTIF

Si vous faites partie du groupe des demandeurs, vous avez le droit de refuser de participer au recours collectif en remettant un avis écrit à cet effet à Koskie Minsky, s.r.l. avant le 15 août 2005. Si vous ne signifiez pas votre décision de vous retirer de la poursuite avant cette date, vous serez considéré comme un membre du groupe et serez lié par tout jugement rendu ou toute entente de règlement conclue dans le cadre de l'instance. Si vous exercer votre droit de vous retirer de la poursuite, vous ne recevrez aucune indemnisation advenant un règlement.

Que l'action soit ou non accueillie, les membres du groupe des demandeurs qui ne se retirent pas de la poursuite seront liés par le jugement. Cela signifie qu'à l'issue de la poursuite, aucun membre du groupe ne pourra intenter d'action individuelle pour la même réclamation. Quant aux membres des groupes de défendeurs, ils seront tous liés par le jugement, quel qu'il soit.

La formule de désistement peut être téléchargée à partir du site suivant : http://www.koskieminsky.com/client_links/HBC/home.aspx. Vous pouvez aussi en faire la demande par courriel à hbcpcension@koskieminsky.com, ou par téléphone au 1 866 778-7986. Si vous désirez vous retirer de la poursuite, remplissez cette formule et faites la parvenir à Koskie Minsky, s.r.l. par courrier ou par télécopieur, au plus tard le 15 août 2005, à :

HBC Pension Class Action
c/o Koskie Minsky LLP
20 Queen Street West, Suite 900, Box 52
Toronto, ON M5H 3R3
Télécopieur : (416) 977-3316

E. DROIT DE PARTICIPER À L'INSTANCE

Vous pourriez être autorisé à participer plus activement à l'instance si vous le désirez. Vous devez pour ce faire vous adresser au tribunal.

Le bénéfice net de Reitmans croît de 51%

PRESSE CANADIENNE

Le bénéfice net du groupe de magasins de vêtements Reitmans s'est accru de 51 % au premier trimestre terminé le 30 avril. Il s'est chiffré à 19,7 millions de dollars, ou 28 cents par action, comparativement à 13 millions, ou 19 cents par action, un an plus tôt. Le chiffre d'affaires de la société montréalaise pour le trimestre a augmenté de 10 %, pour s'élever à 213,7 millions, comparativement à 193 millions au premier trimestre terminé le 1er mai 2004.

Selon l'entreprise, la hausse du chiffre d'affaires résulte de la réaction positive des clientes à la gamme de marchandise offerte par la société au printemps dans l'ensemble des bannières. En outre, la société exploitait 876 magasins au cours de cette période, comparativement à 854 magasins pour la même période à l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre, elle a ouvert 14 nouveaux magasins : quatre Reitmans, un Smart Set, deux RW & CO., un Thyme Maternité, quatre Penningtons et deux Addition Elle. Cinq magasins ont par ailleurs été fermés.

Au cours de l'exercice, Reitmans (RET/NV/A) prévoit que 28 autres magasins seront inaugurés et que 17 magasins seront fermés.

L'action de Reitmans grimpait de 5 cents, à 17 \$ hier, à la Bourse de Toronto.

La Nationale accroît encore sa rentabilité

NATIONALE

suite de la page 1

« Il y avait des désuétudes à corriger », a expliqué le vice-président aux finances, en ajoutant que l'objectif est d'améliorer la productivité de la banque.

Ainsi, les nouvelles applications permettront aux employés de consacrer moins de temps à certaines tâches et plus de temps aux ventes.

Michel Labonté quittera la Banque Nationale à la fin de l'année, après avoir atteint l'âge réglementaire de la retraite.

Il sera remplacé à compter du 1er juillet par Pierre Fitzgibbon, qui est vice-président du conseil et responsable du financement des sociétés à la Financière Banque Nationale depuis janvier 2002.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS



Centre jeunesse
de la Montérégie

APPEL D'OFFRES

Projet: ET-0275-0402

Réaménagement de l'Unité de traitement individualisé au 1501, rue Salaberry à Chambly

Propriétaire:

Centre jeunesse de la Montérégie

Coordonnateur du projet:

Monsieur Jacquelin Lajeunesse
Conseiller en immobilisations
Centre jeunesse de la Montérégie
25, boulevard La Fayette
1er étage
Longueuil (Québec) J4K 5C8
Téléphone: 450-928-5125, poste 5131
Télécopieur: 450-679-0138

Architecte:

Antoine Messier, architecte
À l'attention de monsieur Antoine Messier, architecte
Téléphone: 450-464-3687
Télécopieur: 450-467-0416

Centre jeunesse de la Montérégie demande des soumissions pour le projet mentionné en titre.

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de l'architecte:

Antoine Messier architecte

653, chemin des Patriotes Nord
Mont-Saint-Hilaire (Québec)
J3H 3H7

Téléphone: 450-464-3687

à compter du 30 mai à 10 heures contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars (**50 \$**) émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission correspondant au montant de seize mille cinq cents dollars (16 500 \$) sous forme de cautionnement ou d'un chèque visé de huit mille deux cent cinquante dollars (8 250 \$) payable à l'ordre du propriétaire, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront reçues au bureau du propriétaire, au 25, boulevard La Fayette, 1er étage, à Longueuil avant le 16 juin 2005 à 15 heures, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires dans la province de Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Visite d'information obligatoire:

Pendant la période de soumission, aura lieu une visite des lieux le **6 juin 2005 à 10 heures**. Le lieu de rencontre est au 1501, rue Salaberry à Chambly (hall d'entrée). Lors de cette visite, l'architecte répondra aux questions des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Pour toute demande concernant les documents d'appel d'offres, les soumissionnaires doivent s'adresser à l'ingénieur.

Centre jeunesse de Montérégie ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Jacquelin Lajeunesse
Coordonnateur du projet



LA PRESSE D'AILLEURS

RÉAL PELLETIER

Grandeur et misères de l'agriculture

La pompe à essence étant devenue un assommoir, le génie agricole en profite pour élargir son offre de biocarburant procédant de cultures diverses comme celles du maïs, du blé, de la canne à sucre, voire de résidus comme la paille. Trait de génie apprécié des écolos, qui ne souscrivent pas pour autant à tout ce qui bouge dans les labos agricoles : l'évolution des OGM, par exemple, ces organismes génétiquement modifiés qui se répandent rapidement dans la grande économie agricole de cette planète.

Le quotidien britannique *The Independent* vient de dévoiler à ce propos une étude commandée par un géant des OGM, Monsanto, qui parle d'effets pervers des OGM sur la santé de rats nourris de cette denrée.

The Economist constate la formidable expansion de l'industrie des biocarburants. La fabrication d'éthanol à partir du maïs augmente de 30 % par année aux États-Unis. Le Brésil, leader mondial de longue date dans la production d'éthanol à base de canne à sucre, accélère le mouvement. La Chine a mis du temps à emboîter le pas,

mais vient d'inaugurer la plus grande usine d'éthanol au monde et se prépare à en ériger une autre de même taille. L'Allemagne, déjà important producteur de biodiésel, accroît sa production de 40 à 50 % par année. La France compte pouvoir tripler sa production d'éthanol et de biodiésel d'ici 2007. Et au terme de longues recherches, une entreprise canadienne en arrivera sous peu à produire de l'éthanol à partir de la paille, résidu abondant de nos producteurs de céréales.

Grandeur des biocarburants

Au prix actuel du pétrole, les biocarburants sont concurrentiels, voire moins chers que le pétrole, même sans les traditionnelles subventions à l'agriculture, écrit *The Economist* à propos de l'éthanol produit dans les États céréaliers américains. Les Américains investissent des milliards de dollars actuellement dans l'industrie rurale de l'éthanol, ce qui constitue la plus grande transformation agricole du pays depuis des décennies, écrit le *Wall Street Journal*. Les usines d'éthanol — de 50 à 125 millions de dollars pièce — se multiplient,

financées principalement par des coopératives agricoles et des compagnies indépendantes.

Déjà, la production d'éthanol solite 12 % de l'ensemble de la production de maïs aux États-Unis. Au rythme actuel de l'évolution, les États-Unis pourront, d'ici la fin de l'année, produire quatre milliards

Vive expansion dans la production de biocarburants, mais inquiétudes persistantes du côté des OGM.

de gallons d'éthanol par année. L'industrie de l'éthanol a déjà son lobby qui souhaite convaincre le Congrès d'obliger les producteurs d'essence à inclure huit milliards de gallons d'éthanol par année à leur carburant.

En Europe, c'est plutôt le biodiésel qui a la faveur. Et c'est plutôt les écolos que les agricos qui exercent la pression politique pour son expansion. Et l'approbation européenne du traité de Kyoto joue en faveur des biocarburants, contrairement aux États-Unis : 2 % du carburant consommé en Union européenne devra être bio à partir de

cette année, et 5,75 % à partir de 2010.

L'agriculture profite donc à plein de la hausse des prix du pétrole mais rien n'assure que les conditions actuelles vont durer. Et cette industrie agricole n'est pas absolument sûre des effets durables d'une précédente révolution qu'elle a vé-

L'étude de 1139 pages révèle que les rats élevés sans OGM, lors de la même expérience, n'ont pas donné signe de ces difformités. À noter, pour la bonne mesure, que *The Independent* a fait campagne contre les OGM, ce qui ne l'empêche pas d'être considéré comme journal sérieux en Grande-Bretagne.

Assez sérieux en tout cas pour que la biologiste Vyvyan Howard, de l'Université de Liverpool, exige que l'étude de Monsanto soit rendue publique. Un collègue, Michael Antoniu, spécialiste en génétique moléculaire de la Guy's Hospital Medical School, trouve ces résultats « très troublants d'un point de vue médical ». Des ministres du gouvernement Blair veulent en savoir davantage.

Il y a sept ans, un chercheur, le Dr Arpad Pusztai, croyait avoir découvert des altérations à la santé de rats nourris de pommes de terre génétiquement modifiées. Ses conclusions avaient été dénoncées par des ministres et l'establishment scientifique britannique. Le Dr Pusztai fut alors « acheminé » vers la retraite.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS



**APPEL DE PROPOSITIONS
POUR DES ESPACES LOCATIFS**

CENTRE DU FLORÈS

Le Centre de réadaptation le Centre du Florès, établissement constitué en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c.S-4.2), a la vocation semi-régionale d'offrir des services de réadaptation, d'intégration sociale et de soutien aux personnes présentant une déficience intellectuelle ou des problèmes de santé mentale dans la région des Laurentides. Il désire louer des espaces pour le développement d'activités de sa clientèle dans les villes de Blainville, Ste-Thérèse, Rosemère et Boisbriand, lesquels doivent respecter les critères suivants :

Un local d'environ 278,7 m² situé au rez-de-chaussée d'un immeuble commercial locatif à l'intérieur du périmètre délimité comme suit :

Blainville
Les deux (2) côtés du boulevard Curé-Labelle (Route 117), secteur compris entre le chemin du Plan-Bouchard et le chemin de la Côte-St-Louis.

Ste-Thérèse
Quadrilatère formé par le boulevard Labelle (Route 117), le boulevard René-A-Robert, l'Autoroute 640, l'Autoroute 15, le boulevard du Coteau, l'avenue des Mille-Îles et le chemin de la Côte-St-Louis inclusivement.

Rosemère
Quadrilatère formé par l'Autoroute 640, le boulevard Labelle (Route 117), le chemin Grande-Côte (Route 344) et la montée-Sanche inclusivement.

Boisbriand
Quadrilatère formé par l'Autoroute 640, l'Autoroute 15, le chemin Grande-Côte (Route 344) et le boulevard de la Grande-Allée inclusivement;

Les deux (2) côtés du chemin de la Rivière-Cachée, secteur compris entre le boulevard de la Grande-Allée et le boulevard Lionel-Bertrand;

Les deux (2) côtés du boulevard de la Grande-Allée, secteur compris entre le chemin de la Rivière-Cachée et l'Autoroute 640;

Les deux (2) côtés du chemin Grande-Côte (Route 344), secteur compris entre le boulevard de la Grande-Allée et la rue Hubert-Aquin.

Une description détaillée des périmètres est incluse dans le document d'appel de propositions et illustrée sur un plan.

Le local devra être à proximité des transports en commun (moins de 250 m). Il devra être accessible aux personnes avec mobilité réduite et la porte d'accès au local devra être située à proximité du stationnement. Afin d'assurer un accompagnement visuel continu sur les déplacements de notre clientèle en perte d'autonomie, la porte d'accès et le stationnement devront être visibles de l'intérieur du local. Le site devra offrir un minimum de cinq (5) espaces de stationnement dont un (1) espace aménagé pour les personnes handicapées. De plus, toutes les propositions devront être conformes aux règlements de zonage en vigueur au jour de l'ouverture des propositions ou susceptibles de l'être dans un délai raisonnable suite à la réception d'une lettre d'intention de la municipalité.

Le bail sera d'une durée de cinq (5) ans et devra inclure une (1) option de renouvellement de trois (3) ou cinq (5) ans. Les locaux devront être livrés au plus tard le 1er septembre 2005.

On peut consulter gratuitement les documents d'appel d'offres des espaces recherchés ou en obtenir un exemplaire au coût de 50 \$ chacun, non remboursable, à compter du 27 mai 2005, au Centre du Florès situé au 500, boulevard des Laurentides, bureau 252 à Saint-Jérôme entre 8 h 30 et 16 h 30.

Chacune des propositions doit être reçue à la même adresse, dans l'enveloppe préadressée fournie à cet effet, avant 11 h le 20 juin 2005. L'ouverture des propositions suivra l'heure limite de réception des propositions.

La proposition doit être accompagnée d'un cautionnement d'un montant correspondant à 10% du loyer annuel de la première année de la proposition présentée. Celui-ci doit être valide jusqu'à la date de signature du bail. La proposition doit être valide pour soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des propositions.

Le Centre du Florès ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des propositions présentées.

Claude Roy
Conseiller aux ressources techniques
Centre du Florès, (450) 569-2974, poste 2254



**AVIS PUBLIC
(APCC-30-APCE-24)**

Conformément aux dispositions de l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique, AVIS PUBLIC est donné, par la présente, de l'adoption par le Conseil des commissaires et le Comité exécutif lors de leurs séances du 18 mai 2005, des Règlements suivants :

RC-05-01 et RE-05-01 — Règlements fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île pour l'année scolaire 2005-2006.

Les présents Règlements entrent en vigueur à la date de publication du présent avis.

Donné à Montréal, le 27 mai 2005
Christiane St-Onge, secrétaire générale

**VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT
MONT-ROYAL**

APPEL D'OFFRES

**SMP-2005-12
(C-2005-28)**

TRAVAUX DE CHAUSSEE - 2005

Des soumissions cachetées seront reçues par la Directrice des Services administratifs au bureau d'arrondissement, 90, avenue Roosevelt, Mont-Royal (Québec) jusqu'à 11 h, le LUNDI 13 JUIN 2005.

Les devis et documents pertinents sont disponibles au bureau de la soussignée. Un dépôt non remboursable de 50 \$, toutes taxes incluses, en argent comptant ou par chèque visé, mandat-poste, mandat bancaire émis à l'ordre de Ville de Montréal est exigé pour l'obtention des documents de soumission.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans encourir aucune dépense ou obligation envers les soumissionnaires.

Nathalie Rhéaume, CA
Directrice – Services administratifs
Date : Vendredi 27 mai 2005

Appel d'offres

Montréal

Service des services administratifs

SOUMISSION : 05-8398
S.P. - SOUTIEN PROFESSIONNEL POUR LA MISE EN PLACE ET L'ADMINISTRATION D'UN BUREAU DE PROJET POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES ET LE SUIVI DE CHANTIER DU BOULEVARD CAVENDISH.

L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS PRÉVUE POUR LE LUNDI 30 MAI 2005 EST REPORTÉE AU LUNDI 6 JUIN 2005 À 14 H.

Montréal, 27 mai 2005

La greffière de la Ville
Me Jacqueline Leduc

SOUSSIONS PUBLIQUES

Services spécialisés d'un analyste-programmeur en langage ABAP de SAP version 4.6C.

Documents disponibles : paiement seulement par chèque visé ou mandat à l'ordre de la STM au montant de 50 \$, non remboursable, au 8845, boul. St-Laurent, réception, Montréal, à compter du **vendredi 27 mai 2005** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30.

Information : (514) 280-6361.

Dépôt des soumissions : STM, 800, de La Gauchetière O., bur. 8100, portail Nord-Est, Montréal, au plus tard le **lundi 13 juin 2005** à 15 h. Ouverture publique suivra.

Garantie de soumission : aucun cautionnement de soumission. La STM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions.

Référence : STM-3077-05-05-23

Louise Pouliot
Secrétaire adjointe

STM



SAQ

APPEL D'OFFRES

Numéro de dossier : SP-1278

Projet : Services professionnels d'un gestionnaire de projet et d'un expert des processus ITIL

Des soumissions pour les Services professionnels d'un gestionnaire de projet et d'un expert des processus ITIL seront reçues au plus tard à 9 h 30 (heure locale), le 9 juin 2005 par la Société des alcools du Québec (SAQ).

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

Siège social 905, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) - H2K 3V9

Centre de distribution de Montréal 7500, rue Tellier
Montréal (Québec) - H1N 3W5

Centre de distribution de Québec 2900, rue Einstein
Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de cinquante dollars (50 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ sont admises à soumissionner.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Bioxel cherche un antidote à sa dépression

La petite firme veut multiplier ses revenus par huit d'ici 2008

DENIS ARCAND

Depuis son entrée en Bourse, en 1996, l'action de Bioxel a perdu 96 % de sa valeur. Avec une perte de 40 % depuis le 1^{er} janvier et un creux historique de 30 cents atteint cette semaine, on voit facilement que cette firme d'ingrédients de chimiothérapie de Québec avait besoin de se redéfinir.

Après une longue suite de problèmes et de déceptions, Bioxel a abandonné toutes ses recherches visant à mettre au point des médicaments innovateurs à partir des taxanes, classe d'ingrédients actifs actuellement utilisés dans divers médicaments anticancer. « On s'est recentré vers des choses plus simples et moins risquées », a expliqué hier le nouveau président, Pascal Delmas, au cours d'une entrevue en marge de l'assemblée annuelle de la petite firme.

Dans un premier temps, Bioxel s'en tient aux éléments les plus simples de son plan d'affaires original, soit l'extraction et la purification du paclitaxel et du docétaxel, les ingrédients actifs respectifs du Taxol et du Toxatère. Ces deux médicaments représentent 25 % de tous les traitements de chimiothérapie administrés partout dans le monde.

Taxol est maintenant « générique » (Bristol-Myers-Squibb, la pharmaceutique qui l'a breveté, n'a plus d'exclusivité), tandis que le Taxotère (de Sanofi-Aventis) le deviendra d'ici 2010. La plupart des fabricants actuels s'approvisionnent auprès de l'italienne Indena et de l'américaine NPI. Mais Bioxel veut profiter de ce que de nouveaux fabricants se préparent à lancer des produits génériques du Taxotère pour signer des contrats d'approvisionnement en docétaxel. Elle entretient aussi des liens avec des biotechs qui mettent au point des médicaments de deuxième génération du Taxol et qui auront donc besoin de paclitaxel. « Quinze entrepri-

ses qui *développent* des produits où qui en ont déjà sur le marché font déjà affaire avec nous », a dit M. Delmas.

Bioxel récolte l'if au Québec et fait faire l'extraction du paclitaxel par une firme de l'Île-du-Prince-Édouard en attendant la construction — attendue depuis longtemps — d'une usine au Québec, probablement à La Pocatière, dit André Boulet, président du conseil d'administration. Depuis l'été dernier, Bioxel fait faire la purification finale par la firme de chimie fine Aerojet, de Californie.

La firme a inscrit des revenus de 496 000 \$ au dernier trimestre (20 200 \$ l'an dernier à la même date), et une marge brute de 21 %. « C'est le troisième trimestre consécutif où nous maintenons une marge brute de plus de 20 %, et on vise à l'augmenter à 30 % et au delà », note M. Delmas, qui a fait la promesse suivante aux actionnaires : « Nous allons doubler notre chiffre d'affaires (2,35 millions en 2004) durant les trois prochaines années. » Il veut donc annoncer des revenus huit fois plus élevés pour 2007, soit 18,8 millions, à l'assemblée annuelle de 2008.

Mais Bioxel surveille de près l'arrivée probable des Chinois et des Indiens sur les marchés très réglementés de l'Amérique du Nord et de l'Europe, qui devraient faire chuter les prix actuels d'entre 275 \$US et 350 \$US par gramme. « On sait que ces producteurs vendent actuellement le paclitaxel sur les marchés peu réglementés d'Amérique du Sud, à des prix entre 150 \$US et 200 \$US le gramme, dit-il. Nous visons d'être concurrentiels même à un prix de 200 \$US/gramme. »

Aux actionnaires qui souffrent depuis si longtemps, il a aussi promis la rentabilité en 2007 et la migration de la Bourse TSX-Croissance à la Bourse de Toronto « probablement en 2006 ».

CARRIÈRES EMPLOIS

LE SAMEDI

CE SAMEDI DANS LA PRESSE

LES FEMMES PRÉSIDENTES, qu'en est-il aujourd'hui?

À vos tests!

LA PRESSE AFFAIRES

Au tour des grandes entreprises



RÉJEAN BOURDEAU
FIN DE SÉANCE

Les grandes sociétés prennent leur revanche après s'être fait damer le pion par les petites entreprises au cours des dernières années.

Depuis janvier, leurs actions affichent une performance supérieure de quatre points de pourcentage à celle des compagnies ayant une valeur boursière de moins de 500 millions de dollars.

En effet, remarque Marc Provost, de ING Gestion de placements, les entreprises de l'indice S&P/TSX de la Bourse de Toronto ont obtenu un rendement de 1,9 % pour les quatre premiers mois de l'année pendant que ceux de l'indice Nesbitt Burns Small Caps reculaient de 2,1 %.

« On perçoit un renversement de la situation en faveur des grandes capitalisations », souligne le chef du service des placements.

Selon lui, le mouvement s'est amorcé au cours de la dernière année. En 13 mois, les titres des grandes sociétés ont surclassé huit fois ceux des petites entreprises.

LAPRESSEAFFAIRES.COM	
Les 10 titres les plus consultés par les internautes hier	
1	Raymor Industries (RAR)
2	Couche-Tard (ATD.SV.B)
3	Bombardier (BBD.SV.B)
4	TSO3 Inc. (TOS)
5	Banque Nationale (NA)
6	Jean-Coutu (JIC.SV.A)
7	CGI (GIB.SV.A)
8	Alcan (AL)
9	Krispy Kreme (KKD)
10	ConjuChem (CJC)

« La tendance apparaît toutefois plus clairement cette année alors que les investisseurs sont plus craintifs face à l'évolution incertaine de la Bourse », souligne M. Provost.

Plusieurs raisons expliquent l'intérêt grandissant pour les actions des grandes sociétés.

Tout d'abord, explique-t-il, elles sont particulièrement populaires en fin de cycle économique car les boursicoteurs sont à la recherche de titres de qualité, plus surs et liquides.

Cela dit, le gestionnaire s'attend à un ralentissement de l'économie suivi d'un atterrissage en douceur. Dans ce contexte, ajoute-t-il, la croissance des profits pourraient passer de 20 % l'an dernier à environ 5 % dans la deuxième moitié de cette année.

Marc Provost estime également que les actions des grandes entreprises ne sont pas chèrement évaluées.

En date du 31 mars, le ratio cours/bénéfice des entreprises de l'indice S&P/TSX était de 16,3 fois alors que celui de l'indice Nesbitt Burns Small Caps affichait 17,4 fois.

Le spécialiste précise que les titres des petites entreprises s'échangent habituellement à des multiples moins élevés en raison, notamment, d'un escompte lié à leur faible liquidité (peu d'actions en circulation).

Il rappelle que le rendement des actions des petites capitalisations est plus volatile. Par contre, puisque le risque est plus grand, les investisseurs s'attendent à une performance boursière élevée.

« Ces compagnies offrent aussi une meilleure croissance des revenus et des profits à plus long terme, dit-il. Toutefois, elles versent un dividende beaucoup plus faible car elles investissent leurs profits pour générer de la croissance. »

De plus, dans les périodes où le coût du capital est à la hausse, comme c'est le cas présentement avec l'augmentation des taux d'intérêt, elles sont désavantagées par rapport aux grandes capitalisations.

PERFORMANCE DES GRANDES CAPITALISATIONS				
RENDEMENTS DES GRANDES ENTREPRISES VS PETITES				
	S&P/TSX (grandes)	Indice Nesbitt Burns (petites)	ÉCART (en points de %)	
Janvier 2004	3,75 %	3,51 %	0,24	
Février	3,24 %	4,95 %	-1,71	
Mars	-2,11 %	-0,54 %	-1,57	
Avril	-3,89 %	-4,25 %	0,36	
Mai	2,25 %	0,14 %	2,11	
Juin	1,73 %	0,45 %	1,28	
Juillet	-1,92 %	-3,77 %	1,85	
Août	-0,81 %	-2,30 %	1,49	
Septembre	3,67 %	6,18 %	-2,51	
Octobre	2,44 %	0,21 %	2,23	
Novembre	1,94 %	6,39 %	-4,45	
Décembre	2,64 %	3,05 %	-0,41	
Janvier 2005	-0,40 %	0,31 %	-0,71	
Février	5,17 %	7,29 %	-2,12	
Mars	-0,38 %	-3,72 %	3,34	
Avril	-2,38 %	-5,53 %	3,15	

LES MEILLEURES ET LES PIRES PERFORMANCES	
Depuis le 1 ^{er} janvier	
Grandes entreprises	Petites entreprises
Imperial Oil	25 %
Nexen	24 %
Canadian Nat. Res.	22 %
Abitibi-Consol	-34 %
Dofasco	-29 %
Domtar	-28 %
Canwell Building	129 %
Call-Net	123 %
UTS Energy	109 %
Sierra Wireless	-61 %
Neurochem	-60 %
Tembec	-56 %

PHOTO RÉMI LEMÉE. LA PRESSE ©

Le gestionnaire suggère donc aux investisseurs de profiter du retour du balancier pour se tourner vers les titres des grandes sociétés.

Dans un contexte de ralentissement économique, il conseille aux investisseurs de se réfugier vers des secteurs plus surs et moins sensibles à la conjoncture. Parmi eux : les banques, les services publics (pipelines) et la consommation de base (alimentation, épicerie).

De plus, il pense que le secteur

des ressources (mines et métaux) souffrira d'une baisse des prix des commodités en raison de la baisse de cadence de l'économie.

À partir de l'automne, il croit toutefois que les titres des producteurs reprendront du tonus à la faveur d'une rotation des secteurs. « Le prix des actions des mines et métaux aura suffisamment baissé et le marché prendra conscience que la croissance se poursuit en Chine », dit-il.

AEterna veut devenir une biopharmaceutique intégrée d'ici 2008

KARINE FORTIN
PRESSE CANADIENNE

Créée pour mettre au point un médicament, le Neovastat, qui s'est finalement avéré décevant, AEterna a retourné ses manches et changé de stratégie.

Avec deux produits commercialisés et plusieurs autres dans son pipeline, la société de Québec se donne jusqu'en 2008 pour devenir une biopharmaceutique intégrée spécialisée en oncologie. L'entreprise souhaite chapeauter toutes les étapes, de la recherche à la commercialisation.

« Nous aurons alors un siège social au Canada et des filiales à l'étranger, ce qui est exactement le contraire de l'industrie actuelle », a souligné hier le président de la société, Gilles Gagnon, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Pour atteindre son objectif, AEterna-Zentaris prévoit effectuer des acquisitions de produits à des stades avancés, voire même commercialisés. D'après M. Gagnon, la compagnie serait même prête à mettre la main sur des rivaux si le prix était intéressant.

Pour l'instant, AEterna se voit comme une biopharmaceutique en émergence, qui possède un portefeuille de médicaments prometteurs et entretient des partenariats avantageux avec de grandes multinationales dont Solvay et Roche, de Suisse.

En 2004, la compagnie a poursuivi ses recherches sur la Périfosine, destinée à la lutte contre certains types de cancer, ainsi que sur le Cetorelix, un médicament utilisé en fertilisation in vitro qui pourrait avoir des effets bénéfiques sur des problèmes liés aux hormones tels que l'endo-

métrie ou l'hyperplasie de la prostate.

AEterna a par ailleurs obtenu l'autorisation de commercialiser en Colombie et en Allemagne un médicament mis au point par sa filiale Zentaris pour combattre la fièvre noire ou leishmaniose, une maladie parasitaire qui fait chaque année des dizaines de milliers de morts dans les pays tropicaux.

En 2004, AEterna a déclaré une perte nette de 5,76 millions de dollars, sur des revenus de 233,25 millions. Elle a consacré quelque 30,37 millions à la recherche et développement. L'année précédente, sa perte avait totalisé 28,15 millions. Son chiffre d'affaires était alors de 166,41 millions et ses frais de recherche atteignaient 44,12 millions.

L'action d'AEterna glissait de 3 cents, à 6,12 \$ hier, à Bay Street.

SNC dans une mine de diamants

PRESSE CANADIENNE

La société de génie-conseil SNC-Lavalin et un partenaire viennent d'obtenir un contrat de 16 millions de dollars pour fournir les services relatifs à un projet de digue sur un gisement diamantaire.

Hier, la coentreprise de SNC et Nishi-Khon Engineering indiquait que la digue sera construite au lac de Gras, à 220 km au sud du cercle polaire arctique, dans les Territoires du Nord-Ouest, avec pour client Diavik Diamond Mines.

L'ouvrage, long de 1,3 km et d'une hauteur maximum de 32 mètres, exigera 1 million de mètres cubes d'enrochement ; il sera doté de capteurs « assurant sa surveillance en permanence », indique un communiqué.

Le projet est en cours depuis janvier dernier ; la construction a commencé ce mois-ci et doit se

REVUE BOURSIÈRE

Les indices repartent à la hausse

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le secteur de l'énergie s'est apprécié, hier, aidant la Bourse de Toronto à terminer la journée en territoire positif.

Sur le marché américain, la bonne marche générale de l'économie a atténué les soucis entretenus par la chute de l'or noir.

Le dollar canadien est passé sous les 79 cents US, avec un recul de 0,20 cent, à 78,93 cents US, après que la devise américaine eut tiré parti d'un bilan robuste du produit intérieur brut (PIB).

À Washington, le département du Commerce avait en effet calculé, pour le premier trimestre, un PIB progressant de 3,5 % en écart annuel, par rapport aux 3,1 % d'abord pronostiqués.

« Ça va dans la bonne direction », estime David Wolf, de Merrill Lynch Canada, pour qui ce bilan amélioré était attendu depuis que le commerce international des États-Unis au mois de mars s'est avéré moins déficitaire que prévu.

À Wall Street, le Dow Jones des 30 industrielles a gagné 79,80 points, à 10 537,60, et le S&P 500 a progressé de 7,61 points, à 1197,62.

À Bay Street, l'indice S&P/TSX s'est adjudgé 69,53 points, à 9579,05. Du côté de l'énergie, Husky Energy a augmenté de 86 cents, à 40,17 \$, et Suncor Energy a avancé de 83 cents, à 48,44 \$.

Dans les titres financiers, la Banque TD a gagné 53 cents, à 52,17 \$, en raison de l'annonce d'un profit trimestriel grossi de 22 %. La Banque Nationale a pour sa part crû de 45 cents, à 52,50 \$, à la suite de la nouvelle d'un bénéfice net des trois mois amélioré de 12 %. Mais la CIBC a laissé 59 cents, à 72,51 \$, à la suite de son bilan décevant de mercredi.

RÉSULTATS FINANCIERS									
	REVENUS (000 \$)			BÉNÉFICE NET (000 \$)			BÉN. / ACTION		
	Cour.	An dem.	Var. %	Cour.	An dem.	Var. %	Cour.	An dem.	
ATS Auto. Too. Sys. (ATA / TSX)	31 mars - 4 ^e trim.	208 695	182 940	14	459	(3 069)	—	0.01	(0.05)
Automobile, Ontario	12 mois	770 935	616 909	25	9 298	(2 253)	—	0.15	(0.04)
Bell Canada Int'l (BIH / TSX CROIS.)	31 mars - 1 ^{er} trim.	0	0	186	(3 833)	—	0.00	(0.10)	
Télécomm., Québec									
Bioxel Pharma (BIP / TSX CROIS.)	31 mars - 1 ^{er} trim.	496	20	2380	(1 032)	(1 250)	—	(0.02)	(0.03)
Médical/Produits pharm., Québec									
Caribbean Util. (CUP.U / TSX)	30 avril - 4 ^e trim.	21 079	24 939	-15	4 244	3 848	10	0.17	0.15
Services publics, N/A	12 mois	92 871	106 643	-13	3 299	19 082	-83	0.13	0.77
Com Dev Int'l (CDV / TSX)	30 avril - 2 ^e trim.	32 402	31 421	3	1 771	3 627	-51	0.03	0.06
Ordin./Électron./Logiciels, Ontario	6 mois	62 614	53 909	16	1 957	3 667	-47	0.03	0.06
Diversified Can. Fin. (DCF.PRA / TSX)	31 mars - 12 mois	11 095	12 547	-12	10 978	12 437	-12	n.d.	n.d.
Banques/Services fin., Ontario									
Diversified Can. F. II (DCC.PRA / TSX)	31 mars - 12 mois	18 579	19 708	-6	18 431	19 568	-6	n.d.	n.d.
Banques/Services fin., Ontario									
Heroux-Devtek (HRX / TSX)	31 mars - 4 ^e trim.	66 414	54 252	22	1 635	995	64	0.06	0.04
Aérospatiale/Défense, Québec	12 mois	232 998	192 678	21	(2 129)	(2 335)	—	(0.08)	(0.10)
National Bank of Cda (NA / TSX)	30 avril - 2 ^e trim.	1 255 000	1 187 000	6	195 000	174 000	12	1.17	1.01
Banques/Services fin., Québec	6 mois	2 605 000	2 480 000	5	428 000	354 000	21	2.56	2.04
NHCC Commun. (NHC / TSX)	29 avril - 3 ^e trim.	5 168	122	4136	(395)	(1 615)	—	(0.01)	(0.04)
Télécomm., Québec	9 mois	21 394	2 147	896	(1 163)	(5 309)	—	(0.03)	(0.15)
Reitmans (Canada) Ltd. (RET.NVA / TSX)	30 avril - 1 ^{er} trim.	213 732	193 420	11	19 667	13 038	51	0.28	0.19
Détail, Québec									
Taiga Forest Prod.(TFP / TSX)	31 mars - 4 ^e trim.	282 440	274 309	3	14 593	3 725	292	1.82	0.48
Papier/Prod. forest./Conten., C.-B.	12 mois	1 329 851	1 086 779	22	26 667	10 536	153	3.35	1.34
TD Bank Fin. Grp (TD / TSX)	30 avril - 2 ^e trim.	4 530 000	4 005 000	13	599 000	490 000	22	0.87	0.74
Banques/Services fin., Ontario	6 mois	8 937 000	8 163 000	9	1 229 000	1 072 000	15	1.83	1.63
Source: CNW Group									

Inscrivez-vous au site www.lapresseaffaires.com et découvrez une foule d'informations sur les entreprises inscrites en bourse.

LES DIVIDENDES

	Taux
Cars 4U Ltd.	0,01 trim. C.
CIBC	0,68 trim. C.
Homewood Corp.	0,25 trim. C.
Hudson's Bay Co.	0,09 trim. C.
Imperial Oil	0,24 trim. C.
Reitmans (Canada)	0,09 trim. C.

LES OBLIGATIONS					
GOUVERNEMENT DU CANADA					
Émetteur	Coupon	Échéance	Prix	Rend.	Var.
Canada	6.00	1 Sept. 05	100.87	2.44	-0.02
Canada	8.75	1 Déc. 05	103.07	2.58	-0.04
Canada	7.00	1 Déc. 06	106.05	2.86	-0.02
Canada	7.25	1 Juin 07	108.24	2.98	-0.01
Canada	6.00	1 Juin 08	107.55	3.20	+0.02
Canada	5.50	1 Juin 09	107.85	3.38	+0.05
Canada	9.50	1 Juin 10	127.14	3.53	+0.06
Canada	9.00	1 Mars 11	127.55	3.64	+0.07
Canada	6.00	1 Juin 11	112.16	3.71	+0.08
Canada	10.25	15 Mars 14	146.40	3.94	+0.13
Canada	9.75	1 Juin 21	163.23	4.25	+0.13
Canada	8.00	1 Juin 23	144.42	4.40	+0.22
Canada	5.50	1 Juin 27	149.01	4.47	+0.25
Canada	5.75	1 Juin 29	118.60	4.47	+0.23
Real Ret.	4.25	1 Déc. 21	136.09	1.72	-0.23
Real Ret.	4.25	1 Déc. 26	143.77	1.78	-0.29
PROVINCIAL					
B C M Fin	5.50	24 Mars 08	106.18	3.18	+0.02
Hydro Qué.	8.50	15 Août 05	101.28	2.30	-0.01
Hydro Qué.	11.00	15 Août 20	167.24	4.74	+0.21
Manitoba	7.75	22 Déc. 25	138.32	4.79	+0.22
N Brunswick	5.70	2 Juin 08	106.58	3.27	+0.03
N Brunswick	6.00	27 Déc. 17	114.71	4.45	+0.14
Nwtrndind	6.15	17 Avril 28	115.84	4.98	+0.21
Nva Scotia	6.60	1 Juin 27	122.60	4.90	+0.21
Ontario	6.13	12 Sept. 07	106.58	3.11	+0.01

LES BOURSES DANS LE MONDE

	FERMETURE	VARIATION NET	EN %
AMÉRIQUE DU NORD/SUD			
S&P 500 (New York)	1197,62	7,61	0,64
Mexico Bolsa	13152,64	94,80	0,73
Brazil Bovespa Stock	24478,42	-66,82	-0,27

EUROPE/AFRIQUE			
DJ Euro Stoxx 50 P	2926,96	15,57	0,54
FTSE 100 (Angleterre)	4994,90	23,36	0,47
CAC 40 (France)	4137,28	37,01	0,90
DAX (Allemagne)	4436,60	47,06	1,07

Urbélec	6.00	1 Oct. 29	112.25	5.04	+0.21
Tor-Met	7.75	1 Déc. 05	103.52	2.65	-0.01
CORPORATIONS					
Bk Scotia	5.65	22 Juil. 1908	106.36	3.49	+0.02
Bell Can.	7.00	24 Sept. 27	113.35	5.91	+0.02
Bombardier	7.35	22 Déc. 26	81.00	9.42	+0.19
Cdn Occ Pet	6.30	2 Juin 08	107.52	3.63	+0.02
Cons Gas	6.10	19 Mai 28	107.99	5.48	+0.19
Glaa	5.95	3 Déc. 07	106.19	3.35	+0.01
Glaa	6.45	3 Déc. 27	109.24	5.71	+0.19
Investors Gr	6.65	13 Déc. 27	111.48	5.73	+0.59
Nas Canada	8.60	1 Déc. 06	105.27	2.58	+0.01
Nas Canada	7.40	1 Juin 27	128.47	5.21	+0.01
Pcan Ptele	8.75	9 Nov. 05	102.63	2.67	-0.21
Poco Petrol	6.60	11 Sept. 07	106.95	3.40	+0.01
Precision Dr	6.85	26 Jun 07	107.06	3.29	+0.01
Royal Bk Of	6.75	4 Juin 07	105.90	3.18	+0.01
Sears Can.	6.55	5 Nov. 07	105.15	4.29	+0.01
Shaw Inc	6.75	7 Août 06	106.32	3.22	+0.01
Thomson C	6.50	9 Juil. 07	106.64	3.21	+0.01
WCoast En	5.70	16 Avril 08	106.84	3.26	+0.02
WCoast En	6.75	15 Déc. 27	111.01	5.86	+0.05
MONDE					
	FERMETURE	VARIATION			
		NET	EN %		
IBEX 35 (Espagne)	9417,90	66,60	0,71		
Milan MIB30 (Italie)	31849,00	210,00	0,66		
Amsterdam Exchanges	368,26	2,22	0,61		
OMX (Stockholm)	790,13	6,96	0,89		

INVESTIR

En tout temps, consultez les cotes boursières en direct sur lapresseaffaires.com

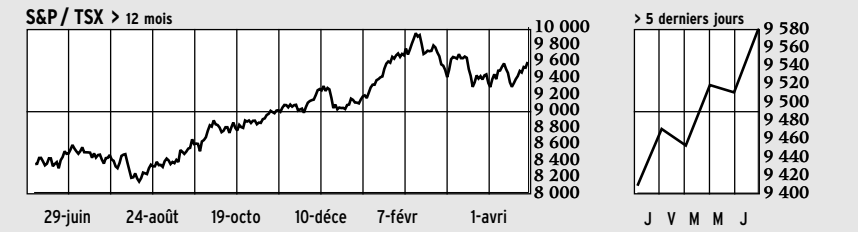
LPA 50

La Presse Affaires présente une sélection de 50 titres qui suscitent un grand intérêt chez les lecteurs

	IQ 30	FERMETURE (\$)	CHANGEMENT		VARIATION CETTE ANNÉE (%)	VAL. BOUR. (M \$)	52 SEMAINES	
			NET	%			HAUT	BAS
▲ Abitibi-Consolidated (A)	✓	5,31	0,24	4,73	-35,71	2 337	9,96	4,92
ACE Aviation (ACE.RV)	✓	37,90	0,35	0,93	6,61	3 839	40,00	21,00
Addenda Capital (ADV)		26,36	-0,14	-0,53	6,94	310	29,40	17,00
Aeterna (AEZ)		6,12	-0,03	-0,49	-18,40	282	11,10	5,22
▲ Alcan (AL)	✓	38,33	0,73	1,94	-27,01	14 188	56,08	36,56
▲ Alimentation Couche-Tard (ATD.SV.B)	✓	18,00	0,40	2,27	1,41	3 805	20,23	11,25
▲ Astral Media (ACM.NV.A)		31,53	0,52	1,68	-3,22	1 777	35,09	26,80
▲ Axcan Pharma (AXP)		19,22	0,25	1,32	-17,44	877	28,95	17,01
Banque de Montréal (BMO)	✓	55,50	-0,02	-0,04	-3,91	27 673	59,63	52,05
▲ Banque Laurentienne du Canada (LB)	✓	27,91	0,41	1,49	15,95	656	28,48	22,51
Banque Nationale du Canada (NA)	✓	52,50	0,45	0,87	5,93	8 862	55,69	42,31
Banque Royale du Canada (RY)	✓	76,00	-0,10	-0,13	18,29	49 111	77,25	58,42
BCE (BCE)	✓	29,00	0,14	0,49	0,28	26 865	30,46	25,64
Bombardier (BBD.SV.B)	✓	2,44	-0,02	-0,81	2,52	4 303	5,84	1,87
▲ Cambior (CBJ)		2,35	0,08	3,52	-26,79	645	4,17	1,94
▲ Cascades (CAS)	✓	11,48	0,27	2,41	-14,33	934	14,80	11,13
▲ CN (CNR)	✓	76,38	0,88	1,17	4,53	21 425	78,50	50,68
▲ Cogeco (CGO.SV)		25,00	0,35	1,42	11,56	411	25,50	16,75
▲ Conjuchem (CJC)		3,38	0,50	17,36	-19,52	160	13,14	2,30
Corporation Financière Power (PWF)	✓	32,30	0,17	0,53	0,97	22 765	35,02	26,28
Domtar (DTC)	✓	9,16	-0,03	-0,33	-36,83	2 111	17,95	8,50
▲ Emergis (EME)		3,00	0,06	2,04	-17,58	310	5,62	2,52
▲ Garda (GVV)		8,72	0,22	2,59	4,31	220	9,06	2,75
Groupe CGI (GIB.SV.A)	✓	7,04	0,04	0,57	-12,00	3 083	9,08	6,59
Groupe SNC-Lavalin (SNC)	✓	67,50	0,24	0,36	16,38	3 406	76,50	45,02

▲▼ : Indique un titre qui a gagné ou perdu 1% et plus de sa valeur par rapport à la fermeture de la séance précédente. // Caractère gras : Indique une société dont l'égau a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. / IQ 30 : Le crochet (✓) dans cette colonne identifie les titres qui font partie de l'indice Québec 30. La valeur de l'indice est présentée chaque jour à la UNE de La Presse Affaires. / M\$: Millions de dollars US / La liste des titres est sujette à une révision périodique.

BOURSE DE TORONTO



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
9 517,02	9 579,05	9 508,12	9 579,05	0,73%	15,15%
ACTIONS NÉGOCIÉES 1 577 GAINS 901 PERTES 481 INCHANGÉES 195					
52 semaines	HAUT	BAS	Volume (millions)	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	9 968,41	8 116,15		201	197

SOUS-INDICES

	FERMETURE	VARIATION		FERMETURE	VARIATION
Services financiers	159,84	0,36	Prod. consom. discréc.	97,82	0,95
Matériaux de base	153,27	2,05	Services de télécom.	78,50	0,44
Énergie	234,80	2,38	Prod. consom. de base	204,20	1,17
Produits industriels	80,94	0,86	Service publics	169,13	1,20
Tech. de l'information	29,30	0,16	Soins de santé	50,15	0,20

AUTRES INDICES CANADIENS

	FERMETURE	VAR.	VAR. (%)		FERMETURE	VAR.	VAR. (%)
S&P / TSX 60	536,14	3,62	0,68	S&P / TSX Moyen. Cap.	662,66	3,63	0,55
S&P / TSX Petites cap.	611,77	8,77	1,45	DJ Can. Titans (40)	1 382,47	9,01	0,65

LES 10 PLUS ACTIFS

	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
TELESYSTEM INTL	16408515	19,20	-0,07	CAMBIOR INC	1885153	2,35	0,08
NORTEL NETWORKS	6358043	3,35	0,01	FIRST CALGARY	1826288	11,28	0,08
TORONTO-DOMINION	3163932	52,17	0,53	POTASH DOME INC	1751978	16,74	0,01
ABITIBI-	2987186	5,31	0,24	BOMBARDIER INC 'B'	1744982	2,44	-0,02
ALCAN INC	2094257	38,33	0,73	UTS ENERGY CORP	1744817	2,00	-0,02

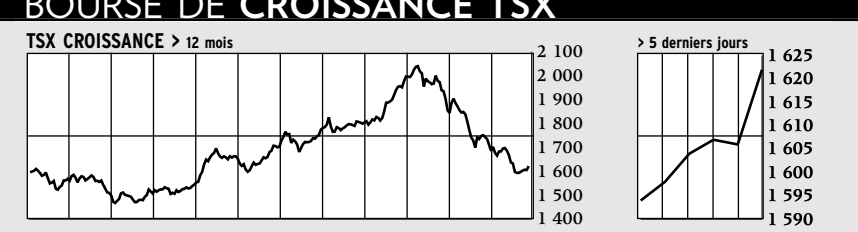
TITRES GAGNANTS EN %

	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
TAIGA FOREST	32412	25,70	22,38	TAIGA FOREST	32412	25,70	4,70
BOLIDEN AB	1098	5,00	17,37	FAIRFAX FINANCIAL	12184	193,00	4,00
CONJUCHEM INC	672642	3,38	17,36	POTASH CORP OF	178888	114,83	3,08
COMPUTER	180000	6,19	15,27	CAMECO CORP	1115041	50,50	1,97
SOUTHWESTERN	356260	9,20	14,43	IPSCO INC	253457	60,23	1,92

TITRES PERDANTS EN %

	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
MADISON PACIFIC	2558	2,05	-10,87	PASON SYSTEMS INC	17745	38,87	-0,99
WGI HEAVY	2000	2,50	-9,09	WESTON (GEORGE)	35846	112,34	-0,91
PURCELL ENERGY	256724	2,50	-6,02	AIC GLOBAL	1000	13,30	-0,70
ONCOLYTICS	53203	4,24	-5,57	CAN IMPERIAL BK OF	1029572	72,44	-0,66
ROCK ENERGY INC	1409	4,45	-5,32	MOLSON COORS	15970	73,80	-0,56

BOURSE DE CROISSANCE TSX



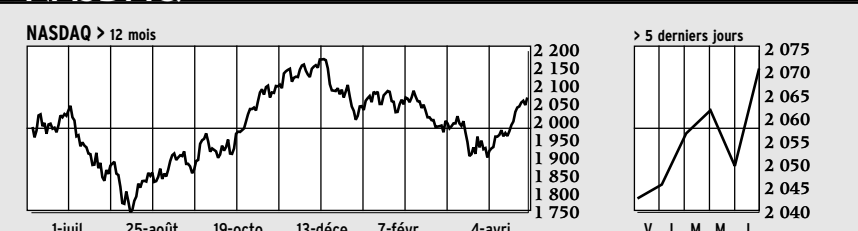
HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
1 605,51	1 623,38	1 605,24	1 621,88	1,02%	1,64%
ACTIONS NÉGOCIÉES 1 025 GAINS 389 PERTES 371 INCHANGÉES 265					
52 semaines	HAUT	BAS	Volume (millions)	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	2 050,05	1 449,54		60	57

NEW YORK



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
10 458,68	10 544,10	10 458,61	10 537,60	0,76%	4,23%
ACTIONS NÉGOCIÉES 3 480 GAINS 2 307 PERTES 991 INCHANGÉES 182					
52 semaines	HAUT	BAS	Volume (millions)	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	10 984,46	9 708,40		1 613	1 742

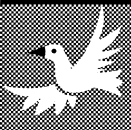
NASDAQ



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
2 057,99	2 072,54	2 057,80	2 071,24	1,03%	4,81%
ACTIONS NÉGOCIÉES #REF! GAINS 2 094 PERTES 919 INCHANGÉES #REF!					
52 semaines	HAUT	BAS	Volume (millions)	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	2 191,60	1 750,82		1 643	1 540

TSX CROISSANCE LES QUÉBÉCOISES

	FERMETURE (\$)	CHANGEMENT NET	%	VOLUME	VAR. CETTE ANNÉE (%)		FERMETURE (\$)	CHANGEMENT NET	%	VOLUME	VAR. CETTE ANNÉE (%)
Abcort Mines Inc -CI B (ABI)	0,22	0,00	0,00	20 800	-26,67	Isacsoft Inc-A (ISF)	0,11	0,01	10,53	47 830	-58,00
Abitex Resources Inc (ABE)	0,40	0,01	2,56	2 000	-10,11	Junex Inc (JNX)	1,08	0,08	8,00	3 000	-0,92
Afcan Mining Corporation (AFK)	0,36	0,01	2,86	62 656	5,88	Kwg Resources Inc (KWG)	0,09	0,00	0,00	68 000	-48,57
Afri-Can Marine Minerals Crp (AFA)	0,10	0,00	0,00	0	5,26	Kangaroo Media Inc (KTV)	0,59	0,08	15,69	288 500	-3,28
Aldeavision Inc (ALD)	0,06	0,00	0,00	0	-25,00	Loubel Exploration Inc (LBX)	0,03	-0,01	-16,67	15 000	-37,50
Amadeus International Inc (AML)	0,30	0,00	0,00	0	-45,46	Louvem Mines Inc (LOV)	0,38	0,00	0,00	0	-43,28
Andromed Inc (AD)	0,17	-0,01	-5,56	500	-43,33	Lyrtech Inc CI A (LYT)	0,32	0,03	10,35	127 500	-28,89
Antoro Resources Inc (ORE)	0,04	0,01	16,67	39 500	-66,67	Magistral Biotech Inc (MBS)	0,12	-0,01	-7,69	10 000	-60,66
Appalaches Resources Inc (APP)	0,09	0,00	0,00	0	-52,78	Matamec Explorations Inc (MAT)	0,10	0,00	0,00	0	26,67
Artquest Internat Alliances (AQ/SV/B)	0,03	0,00	0,00	4 300	-28,57	Melkior Resources Inc (MKR)	0,04	0,00	0,00	441 000	-46,15
Azimut Exploration Inc (AZM)	0,58	0,08	16,00	85 000	36,47	Metanor Resources Inc (MTO)	0,65	-0,01	-1,52	51 000	-21,69
Bell Canada International (BL/H)	4,63	0,00	0,00	4 906	5,23	Metco Resources Inc (MKO)	0,09	0,00	0,00	0	-10,00
Big Red Diamond Corp (DIA)	0,11	0,00	0,00	0	-58,00	Mirabel Resources Inc (RMB)	0,21	-0,01	-4,55	20 130	-25,00
Bioenvelop Technologies Corp (BIE)	0,25	0,02	8,70	43 000	-24,24	Mty Food Group Inc (MTY)	3,71	-0,04	-1,07	7 710	45,49
Biophage Pharma Inc (BUG)	0,18	0,04	25,00	202 600	20,69	Murgor Resources Inc (MUG)	0,09	0,00	0,00	118 000	-58,14
Biosyntech Inc (BSY)	0,69	0,01	1,47	16 000	-18,82	Namex Exploration Inc (NME)	0,44	-0,04	-8,33	24 500	15,79
Bioxel Pharma Inc (BIP)	0,30	0,00	0,00	0	-40,00	Neptune Tech&Bioressources I (NTB)	0,23	0,01	4,55	1 000	-4,17
Canadian Royalties Inc (CZZ)	1,52	0,01	0,66	35 850	-22,81	Normabec Mining Res Ltd (NMB)	0,12	0,00	0,00	0	-20,00
Capital Pro-Egax Inc (CPE)	0,10	0,00	0,00	0	-20,83	Noveko Echographs Inc (EKO)	0,40	0,00	0,00	0	-53,49
Ced-Or Corp (COQ)	0,13	0,01	8,70	20 000	-24,24	Ostein Technologies Inc (EIM)	0,18	0,01	2,86	28 250	-37,93
Clemex Tech Inc-A Shrs (CXG/A)	0,17	0,00	0,00	0	88,89	Nti Newmerical Inc (CFD)	0,15	0,02	15,39	11 000	7,14
Co2 Solution Inc (CST)	0,60	-0,02	-3,23	4 000	57,90	Omnitech Consultant Group Inc (GCO)	1,50	0,00	0,00	0	159,74
Cpl Technologies Inc (CCY)	0,15	-0,03	-14,71	15 000	107,14	Orex Exploration Inc (OX)	0,14	0,02	17,39	40 000	-10,00
Dacha Capital Inc (DAC)	1,79	0,00	0,00	0	-5,79	Orthosoft Holdings Inc (OSH)	0,47	0,07	17,50	98 500	-52,04
D'Arianne Resources Inc (DAR)	0,20	0,00	0,00	0	100,00	Osisko Exploration Ltd (OSK)	0,30	-0,04	-11,77	104 500	3,45
D-Box Technologies Inc (DBO/A)	0,28	-0,03	-9,68	3 900	16,67	Perlite Canada Inc (PCI)	0,14	0,00	0,00	0	-24,32
Deq Systems Corp (DEQ)	1,01	0,00	0,00	0	18,82	Pershimco Resources Inc (PRO)	0,19	0,00	0,00	0	-36,67
Dia Bras Exploration Inc (DIB)	0,50	0,02	4,17	85 000	-23,08	Petrolia Inc (PEA)	0,30	0,00	0,00	0	-14,29
Diagnos Inc (ADK)	0,23	-0,02	-8,00	8 000	-23,33	Plexmar Resources Inc (PLE)	0,09	0,02	21,43	124 000	-26,09
Dianor Resources Inc (DOR)	0,39	0,03	8,33	4 000	23,81	Pro-Or Mining Resources Inc (POI)	0,66	-0,04	-5,71	8 500	-34,00
Dios Exploration Inc (DOS)	0,33	0,00	0,00	0	-25,00	Pro-Veinor Resources Inc (PRV)	0,12	0,00	0,00	35 000	-63,08
Ditem Explorations Inc (DIT)	0,10	0,01	5,26	20 000	0,00	Puma Exploration Inc (PUM)	0,21	0,00	0,00	0	-22,64
Divcom Lighting Inc (DIVQ)	0,35	0,03	7,69	246 000	-39,66	Radisson Mining Resources (RDS)	0,28	0,00	0,00	0	-12,50
Dynacor Mines Inc (DYM)	0,18	0,00	0,00	12 500	-39,66	Raymor Industries Inc (RAR)	0,65	-0,09	-12,16	1 429 811	251,35
Ecu Silver Mining Inc (ECU)	0,25	0,01	2,04	74 930	-26,47	Ressources Majescor Inc (MAJ)	0,18	0,00	0,00	6 500	0,00
Events International Holding (EIH)	0,42	0,05	13,51	46 000	1100,00	Robex Resources Inc (RBX)	0,27	0,01	3,85	1 000	-43,75
Environ Applied Research Tec (EAR)	0,12	0,00	0,00	500	-25,00	Rocetel Ltd (RTT)	2,35	0,00	0,00	0	2,17
Exploration Orbite Vspa Inc (ORT/A)	0,05	0,01	12,50	20 000	-10,00	Rolland Virtual Business Sys (VBS)	0,41	0,00	0,00	0	-41,



Décès, prières, remerciements

900

Petites annonces

cyberpresse.ca/necrologie

INDEX DES DÉCÈS

BRUNET (née Girard), Gertrude
Ste-Anne de Bellevue
DAOUST (Montpetit), Thérèse
Beauharnois
DESCENT, Lucien
Ste-foy
DESJARDINS, Normand
Laval
DUPONT, Caroline-Louise
Lasalle
DUQUETTE, Donat

LÉGER (née Gérin-Lajoie), Lucile

LEIBOVICI, Marcel

PELLETIER, JACQUES
Trois-Pistoles
POULAIN, Jean
St-Hyacinthe
QUEVILLON, Alice
Montréal
RICHER, Marie-Laure (née Paquin)
Deux-Montagnes
RIVEST, Roger
Ste-Anne des Plaines
RONDEAU-RUELLAND, Céline
Longueuil
SEARLE, Michael
Saint-Colomban
THÉRIAULT Henriette
St-Jacques

N'oubliez pas de commander votre
signet. Laissez vos coordonnées au
514-285-6816
(Un signet par annonce)

cyberpresse.ca/necrologie

DÉCÈS

BRUNET (née Girard), Gertrude
1912 - 2005

De Ste-Anne de Bellevue le 25 mai 2005, est décédée Gertrude Girard, épouse de feu Philippe Brunet. Elle laisse dans le deuil ses filles Normande (Robert Brabant) et Nicole (Narcisse Charette), ses petits-enfants Richard, Carole, Caroline et Christian; ses arrière-petits-enfants Amélie, Tamara et Gabriel ainsi que sa soeur Simonne, son frère Tony "Joe"; ses beaux-frères, ses belles-sœurs, parents et amis. Les funérailles auront lieu en l'église Ste-Anne-de-Bellevue, 1 rue de l'église, Ste-Anne-de-Bellevue le samedi 28 mai à 12h00 et de là au cimetière de la paroisse. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 11h00.

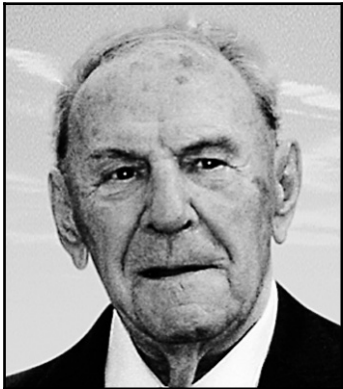
Direction: J.J. Cardinal

DAOUST (Montpetit), Thérèse
1929 - 2005

Au centre hospitalier Anna-Laberge de Châteauguay, le 24 mai 2005, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Thérèse Montpetit, épouse de feu Jean-Paul Daoust. Elle laisse dans le deuil ses enfants André, Lise (René), Micheline, Jacques (Marie-Claude), Ginette et Bernard (Cynthia), ses onze petits-enfants, ainsi que ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au salon funéraire

Bourgie & Frères inc.
585, rue Éliche, Beauharnois

le samedi 28 mai dès 9 heures, suivi des funérailles à 11 heures en l'église St-Paul de Beauharnois, et de là au cimetière du même endroit.



DESCENT, Lucien

À Québec, le 24 mai 2005, à l'âge de 91 ans et 6 mois, est décédé dans la paix, monsieur Lucien Descent, époux de dame Eliane Deschênes demeurant à Ste-Foy. Il était retraité de la Gendarmerie Royale du Canada et de la Sûreté du Québec. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Michel Bordeleau), Micheline, Michel, Pierre (Muriel Lacasse), Suzanne (son ami Rick Johnson), Claude (Louise Tremblay); ses petits-enfants: Geneviève (Louis-Mathieu Stevens) et Louis Bordeleau; Philippe, Guillaume, Dominic et Caroline Descent; son filleul Richard St-Pierre (Hélène Roy); sa soeur Pauline Tourangeau, ses beaux-frères et belles-sœurs des familles Descent et Deschênes, ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Les membres de sa famille vous accueilleront au

Salon paroissial
Sacristie de l'église
St-Aubert de L'Islet

vendredi de 19 h à 22 h et samedi jour des funérailles à compter de 9 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 28 mai 2005 à 11 h en l'église de St-Aubert de L'Islet, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la

Maison funéraire
De la Durantaye & Fils
4, ch. du Roy Ouest
St-Jean-Port-Joli

Pour renseignements: (418) 598-3093, sans frais: 1-877-598-3093,
ou pour vos messages de sympathie:
télécopieur: (418) 246-5115,
courriel: durant4ge@globetrotter.net



DUQUETTE, Donat
président fondateur
Duquette Construction
19 novembre 1929 - 25 mai 2005

C'est avec une immense tristesse que nous vous annonçons le décès de Donat Duquette, survenu à l'hôpital du Sacré-Coeur, entouré de sa tendre épouse et de ses enfants adorés, à l'âge de 75 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Gertrude Gravel, ses enfants Pierrette (Robert Laporte et Andréanne) François (Suzanne Bibeau, Valérie et Marie-Sophie), Mario, Louise, Louis (Caroline Leblanc et Marc-Antoine) et feu Sylvie, ses petits-enfants Julien, Catherine, Olivier, Marie-Pier, ainsi que William, son frère Jean-Marc (Pierrette Mercier), ses sœurs Jacqueline (Florian Guindon), Hélène (Gérard Binette), beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du 5e étage de l'hôpital Sacré-Coeur.

La famille vous accueillera au

Complexe funéraire

Alfred Dallaire

MEMORIA

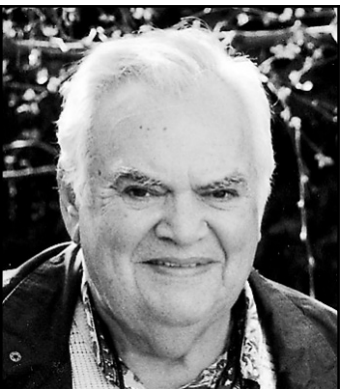
Le Mausolée Saint-Martin
2159, boul. Saint-Martin Est, Laval
www.memoria.ca 514 277.7778

ce dimanche 30 mai de 13 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

Une cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 mai à 11 h

en la Chapelle St-Martin

(La Chapelle est située à l'arrière du salon)



DESJARDINS, Normand
1926 - 2005

Subitement à Laval, le 12 mai 2005, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Normand Desjardins, conjoint de Mme Denise Champagne Faulkner. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses enfants Lise, Pierre (Marie-Josée), Francine (Frank), Jules (Johanne) et Nicole (Denis), ses petits-enfants ainsi que les enfants de sa conjointe, Pierre (Louise), Ronald (Johanne) et Normand (Carole) et leurs enfants. Il laisse également sa soeur Denise (Yvon Pilon), ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces, d'autres parents et amis. La famille vous accueillera en la chapelle du

Alfred Dallaire

MEMORIA

Le Mausolée Saint-Martin
2159, boul. Saint-Martin Est, Laval
www.memoria.ca 514 277.7778

le dimanche 29 mai de 14 h à 16 h. Une liturgie de la parole sera célébrée à 15 h 30. Au lieu de fleurs, des dons à la Société d'Alzheimer de Laval seraient appréciés.



LÉGER (née Gérin-Lajoie), Lucile
1922 - 2005

À l'hôpital Notre-Dame, le 22 mai 2005, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Lucile Gérin-Lajoie, épouse de feu Jean-Louis Léger, radiologiste. En plus d'être une mère extraordinaire, elle a consacré plus de quarante ans de sa vie au bénévolat. Elle a été présidente de l'Association des Dames auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame (1970-1972, 1974-1982), présidente de la Fondation Notre-Dame (1982-1986) et récipiendaire du prix Sheila Finestone (1986).

Elle laisse dans le deuil ses enfants Claude (Louise Riel), Micheline, Denyse (François Vézina), Louise (Raymond Beaudoin), Suzanne (Michel Hardy), Robert (Shawn Sameiro), Francine (Jean Plante) et Marc (Ginette Asselin); ses 15 petits-enfants et ses 7,6 arrière-petits-enfants; son frère Paul (Andrée Papineau) et sa soeur Hélène (Henri Maquet); ses belles-sœurs Gemma et Réjane Gérin-Lajoie et Micheline Léger, Suzanne Kirouac, une grande amie de la famille, ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire

URGEL BOURGIE

1255, Beaumont
Ville Mont-Royal
www.urgelbourgjie.com
(514) 735-2025

Le jeudi 26 mai de 18 h à 21 h et le vendredi 27 mai de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Les funérailles auront lieu en l'église St-Viateur d'Outremont, rue Laurier, à 10 h le samedi 28 mai. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Paul Gérin-Lajoie seraient appréciés.

LEIBOVICI, Marcel

Le mercredi 25 mai 2005. Époux bien-aimé de Ella Benyamini. Cher oncle du Dr Gad et Michelle Lavy, Dr Yuval et Anat Lavy et Talia Lavy. Cher cousin du Dr Joseph et Paulette Meltzer, Amalia et Sandhu Rosen. Il manquera grandement à sa famille et ses nombreux amis. Professeur à l'Université de Montréal, il aimait beaucoup l'enseignement et a fait sa marque dans la vie de plusieurs étudiants. Remerciements spéciaux au personnel de l'unité de dialyse de l'hôpital Général de Montréal pour leurs bons soins et leur compassion. Un service funèbre aura lieu au salon

Paperman & Fils

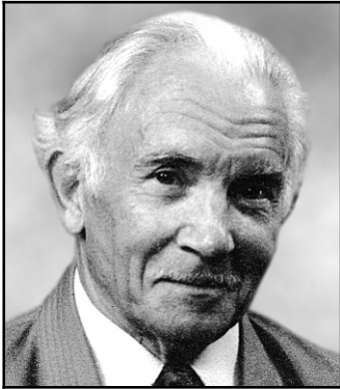
3888, Jean-Talon Ouest

le vendredi 27 mai à 14 h 30. Inhumation au cimetière Hongrois Juif, de la Savane. Shiva à sa résidence. Au lieu de fleurs, des dons en sa mémoire peuvent être faits au "Marcel Leibovici Memorial Fund for Dialysis Unit" aux soins de la Fondation de l'hôpital Général de Montréal. (514) 934-8230.

PELLETIER, JACQUES
1923-2005
PAUZÉ, THÉRÈSE (PELLETIER)
1924-2004

Le samedi 28 mai 2005 à 12h30 seront inhumées au cimetière Côte-Des-Neiges (terrain I 2068) les cendres de M. Jacques Pelletier décédé à Trois-Pistoles le 16 avril 2005 à l'âge de 82 ans ainsi que de sa soeur Mme Thérèse Pelletier Pauzé décédée à Montréal le 22 novembre 2004 à l'âge de 80 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Eva Dumont. Mme Thérèse Pelletier Pauzé épouse de feu M. André Pauzé laisse dans le deuil ses fils Ms André et Pierre-Paul Pauzé ainsi que plusieurs de leurs neveux et nièces. En cas de pluie, la cérémonie aura lieu à la chapelle du cimetière.

À noter que le 28 mai la rue Côte-Des-Neiges sera fermée pour un événement sportif. Veuillez indiquer aux policiers à la porte du cimetière, le nom de la famille Pelletier. Prévoir arriver tôt.



POULAIN, Jean

Décédé le 21 mai 2005 à St-Hyacinthe, à l'âge de 81 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, feu Mme Eliane Gendron, ses enfants Francine et son conjoint Robert DeGols, Guy, Danielle, Michèle et sa soeur Suzanne Poulain, ainsi que ses proches amis particuliers M. Jean Thuaudet et feu son épouse Suzanne, leur fille Danielle et beaucoup d'amis.

Des dons peuvent être faits à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Un hommage lui sera rendu le samedi 28 mai 2005 à 14 heures au:

Salon funéraire Ponton
rue Notre-Dame, à St-Hugues



QUEVILLON, Alice
1910 - 2005

À Montréal, le 24 mai 2005, à l'âge de 94 ans, est décédée madame Alice Quevillon, épouse en premières noces de feu M. Roméo Brunet et en secondes noces de feu M. Yvon Filiatrault. Elle laisse dans le deuil ses enfants Nicole, Jean-Guy, Liliane, Jean et leurs conjoints/conjointes; ses petits-enfants Chantal, Johanne, Christine, Manon, André, Nicole, Michel, Pierre et Eric; ses arrière-petits-enfants; ses sœurs Juliette et Annette; sa belle-soeur Aline Brunet; ses neveux, nièces et autres parents et ami(e)s. La famille recevra parents et amis, dimanche le 29 mai de 10 à 13 h au complexe:

YVES LÉGARE inc.
Alfred Dallaire
(514) 595-1500
(Le cimetière Près du Fleuve)
2750, boul. Marie-Victorin Est, Longueuil

où une cérémonie de prières aura lieu à 13 heures. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés seraient très appréciés.

RICHER, Marie-Laure (née Paquin)

À Deux-Montagnes, le 23 mai 2005, à l'âge de 100 ans et 9 mois, est décédée Mme Marie-Laure Paquin, épouse de feu M. Léopold Richer. Elle laisse dans le deuil ses enfants Gaëtan, Lucille, Hélène (Albany Côté), Yolande (Aimé Chabot) et Huguette, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. La famille recevra parents et amis le vendredi 27 mai de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, et le samedi 28 mai dès 8 h 30 aux:

Salons funéraires Guay inc.

1004, chemin Oka, Deux-Montagnes

Les funérailles auront lieu le samedi 28 mai à 10 heures en l'église St-Agapit, et de là au cimetière de Deux-Montagnes.

RIVEST, Roger
1919 - 2005

De Ste-Anne des Plaines, le 24 mai 2005, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Roger Rivest époux de feu Mme Thérèse Valiquette. Il laisse dans le deuil ses enfants Jacques (Solange Lauzon), Louise (Robert St-Aubin), Jean-Marie, Paul (Marie-Josée Trudeau), Chantal (Francesco Curto), 11 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants, ses frères Jean-Paul et Gérard, ses sœurs Gilberte, Florence, Jeanne, Marielle, ainsi que beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces Le défunt sera exposé vendredi 14 à 17 h et de 19 à 22 h au salon:

Fernand Groulx inc.
Ste-Anne des Plaines

Les funérailles seront célébrées samedi le 28 mai à 14 h, en l'église de Ste-Anne des Plaines, inhumation au cimetière du même endroit. Des dons pour la recherche sur le cancer seraient appréciés.

RONDEAU-RUELLAND, Céline
1941 - 2005

À l'unité des soins palliatifs du CHSLD Chevalier-de-Lévis de Longueuil, le 23 mai 2005, à l'âge de 64 ans, est décédée Céline Rondeau. Elle était l'épouse de feu Guy Ruelland. Elle laisse dans le deuil sa soeur Denise (Pierre Provost), ses frères Jacques (Diane Joly), André (Debbie Gloeckner) et son petit-frère Roger, ses beaux-frères et belles-sœurs Robert Lévis (feu Nicole Rondeau), Jacques et Krystyna Ruelland et Marjse Ruelland, ses neveux et nièces Nathacha Ruelland, Jean-François Lévis, Elise Provost, Jean et Julie Rondeau, John et Stéfane Rondeau. La famille recevra les condoléances au complexe

YVES LÉGARE inc.
Alfred Dallaire
(514) 595-1500
(Le cimetière Près du Fleuve)
2750, boul. Marie-Victorin Est, Longueuil

le samedi 28 mai 2005 à partir de 13 h. Une cérémonie suivra en la chapelle du complexe à 16 h. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés en sa mémoire.



SEARLE, Michael
1958 - 2005

À Saint-Colomban, le 26 mai 2005, à l'âge de 46 ans, est décédé auprès de son épouse Diane Lecompte et ses deux enfants Anabel et Frederick dans la paix et l'amour. Il laisse également dans le deuil ses parents et Ghyslaine, ses frères Steven, Stéphane et Mario, ainsi qu'autres parents et amis. La famille recevra les condoléances le samedi 28 mai 2005 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, au salon de la

Maison funéraire Trudel inc.
400, Place du Curé-Labelle
Saint-Jérôme

Une liturgie de la parole suivra à 21 h au salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



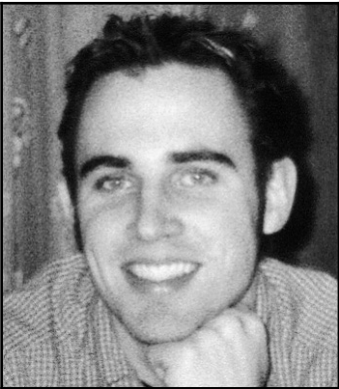
THÉRIAULT (née Desrochers), Henriette
1904 - 2005

À son domicile à St-Jacques, le 25 mai 2005, à l'âge de 100 ans et 5 mois, est décédée paisiblement, madame Henriette Desrochers, épouse de feu Eustache Thériault. Elle laisse ses enfants, Fernand (Rita Héroux), Monique, Pierre-Paul (Monique Blondin), Gisèle (Gilles Forest), Lorraine, ses petits-enfants, Francine (Louis Lamontagne), Michel, Claude, Anne, Martin, Chantale (Serge Latendresse), Robert (Marianna Mikhaylyan), Virginie, ses arrière-petits-fils, Louis-Simon (Sabrina Bouchard), Frédéric, Alexis et Sébastien, sa soeur Anna, plusieurs neveux, nièces et autres parents. Exposée le vendredi 27 mai 2004, à 14 heures, à la:

Résidence funéraire André Légaré
8 rue Venne, St-Jacques

Funérailles le samedi 28 mai 2005, à 10h30, en l'église paroissiale de St-Jacques.

1er ANNIVERSAIRE



SÉBASTIEN LESSARD
27 mai 2004

Un an à vivre ton absence.

Un an sans voir ton beau sourire,

t'entendre rire, te parler de vive

voix, te toucher, t'embrasser et

discuter, est une souffrance

constante. Généreux comme tu es,

nous te savons à nos côtés afin de

nous donner la force de continuer.

Nous pensons à toi tout le temps,

nous parlons de toi, tu es avec nous

à chaque seconde. Mais...

Evidemment...ce ne sera plus

jamais comme avant...Nous

souhaitons que tu es bien où tu es

et que tu as trouvé la paix, nous

t'embrassons très fort et nous

exprimons notre amour éternel au

plus beau gars du monde, toi.

Maman et Papa

PRIÈRES

PRIÈRE INFAILLIBLE À LA VIERGE

Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu assiste-moi dans mes besoins. O étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. O Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du cœur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. J.Q.

À la mémoire de...

POUR PUBLICATION SECTION
« DÉCÈS ET REMERCIEMENTS »

Du lundi au jeudi : 9 h 30 à 18 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Samedi et dimanche : 14 h à 18 h

514.285.6816

LA PRESSE

La parution sur cyberpresse.ca est incluse dans le prix

leucan

Un don
In Memoriam
pour nos enfants

1 800 361-9643
www.leucan.qc.ca

Association pour les enfants atteints de cancer

FUTURE SHOP

® MD



Haier™

Réfrigérateur format familial de 16 pi. cu.

- 16,1 pi. cu. sans givre • 2 tiroirs-fraîcheur transparents
- 2 tablettes en grillage et réglables pleine largeur
- Hauteur de 66 po x largeur de 30,72 po x profondeur de 28 po

HTE16WAAWW CodeWEB: 10054490

ÉPARGNEZ 100\$

➡ 399⁹⁹

Lave-vaisselle à encastrer de 24 po avec insonorisation

- Système à 2 niveaux de lavage avec 5 programmes automatiques • Panier amovible pour ustensiles
- Broyeur pour aliments durs • Certifié Energy Star

HBD24EA CodeWEB: 10054331

ROPER

Par Whirlpool™

Cuisinière de 4,65 pi. cu. facile à nettoyer

- Horloge horaire avec minuteur
- Porte avec verre blanc amovible
- Surface de cuisson basculante
- Tiroir de rangement pleine largeur

RME3230 CodeWEB: 10048313

ÉPARGNEZ 20\$

➡ 379⁹⁹

ÉPARGNEZ 269\$

➡ 899⁹⁹ L'ENS.



Carte cadeau de 100\$ GRATUITE

ÉPARGNEZ 100\$ APRÈS RABAIS

➡ 1799⁹⁹

52⁰⁸\$ PAR MOIS[†]

1899,99[†] - 75[†] remise postale - 25[†] rabais instantané = 1799,99[†]

Vive le LG

Réfrigérateur de 22 pi. cu. en acier inoxydable avec congélateur au bas

- Commandes distinctes pour le réfrigérateur et le congélateur
- Bac à viande avec thermostat
- Technologie à écran biologique antibactérien
- Hauteur de 67,88 po x largeur de 33,67 po x profondeur de 31,75 po

LRDN22724ST CodeWEB: 10046356

36 paiements égaux, aucun intérêt[†] sur tous les gros électroménagers

[†]Avec votre carte Future Shop. Sur approbation du crédit. Achat minimum de 999 \$ requis. Détail complet ci-dessous.



SAMSUNG

Laveuse/sécheuse à chargement frontal

- Cuve de lavage de 2,2 pi. cu. en acier inoxydable • 7 programmes/4 options de température
- Ajustement automatique des niveaux de l'eau • Tambour de 4,0 pi. cu. en acier inoxydable
- Sélection de 8 programmes et 3 niveaux de chaleur • Commandes électroniques
- Signal de fin de cycle

P801DWN/XAC / DV4006JW2/XAC CodeWEB: 10041856/10055280

ÉPARGNEZ 150\$

➡ 999⁹⁸ LA PAIRE

27⁷⁸\$ PAR MOIS[†]

Haier™

Laveuse à chargement frontal

- Capacité du tambour en acier inoxydable de 1,7 pi. cu.
- 8 programmes de lavage protège-tissus
- Fonctionnement ultra-silencieux
- Roulettes escamotables pour faciliter le déplacement

XQG65-8SU CodeWEB: 10058635

ÉPARGNEZ 200\$

➡ 399⁹⁹



Inglis

Réfrigérateur superposé de 16 pi. cu.

- Tablettes en verre anti-éclaboussures avec SpillBlocker
- Commandes de température à l'avant
- Tiroirs-fraîcheur à hygrostat
- Hauteur de 65,51 po x largeur de 28 po x profondeur de 31,25 po

ÉPARGNEZ 50\$

➡ 499⁹⁹

Cuisinière de 30 po facile à nettoyer

- Four avec capacité de 4,65 pi. cu.
- Surface de cuisson basculante • Grande baie
- Prise pour un petit électroménager

IME3130 CodeWEB: 10042193

➡ 399⁹⁹

Laveuse à super capacité avec sécheuse assortie

- Super capacité plus de 3,0 pi. cu.
- Six programmes et trois températures de l'eau
- Transmission à entraînement direct
- Sécheuse d'extra grande capacité
- Quatre programmes avec contrôle automatique du séchage

IP4200/IP8000 CodeWEB: 10047027/10047025

ÉPARGNEZ 100\$

➡ 799⁹⁸ LA PAIRE

ÉPARGNEZ 349\$

➡ 1499⁹⁹ L'ENS.

41⁶⁷\$ PAR MOIS[†]

Gagnez votre achat de gros électroménager jusqu'à concurrence de 2000 \$

Passez à toute succursale Future Shop entre les 3 et 30 juin 2005 pour participer

Comparez les électroménagers en ligne

FUTURE SHOP.ca

® MD

Aucun achat requis. Les participations sans achat sont admissibles à se mériter une carte-cadeau Future Shop de 250 \$.

Les achats doivent avoir été effectués entre les 3 et 30 juin 2005. Les achats préalables ne s'appliquent pas. Plus de détails en magasin.

Prix et produits en vigueur du 27 mai au 2 juin 2005. *Taxes applicables sur prix et paiements avant rabais et crédits de programmation. Toute référence à un rabais ou un prix de solde est en comparaison avec le prix régulier chez Future Shop.

[†]*Sous réserve de l'approbation du crédit pour les achats effectués avec la carte de crédit Future Shop. Des frais de cotisation annuels de 25 \$ s'appliquent. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Un achat d'au moins 99 \$ est exigé du détenteur de carte pour qu'il bénéficie de toutes les offres de financement « aucun intérêt » sur des périodes pouvant aller jusqu'à 35 mois. Les versements mensuels doivent être faits avant la date d'échéance tous les mois. La date d'échéance mensuelle dépend des cycles de facturation de FWFS. Les taxes sont payables au moment de l'achat. Nous renoncerons à l'intérêt à condition que : (1) les mensualités minimales (s'il y en a) soient versées avant la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt, (2) le solde soit payé avant la fin de la période promotionnelle sans intérêt. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt devient exigible et il est alors calculé au taux de 28,8 % par année sur les sommes en souffrance (à l'exception de notre offre de financement de 90 jours). Pour notre offre de financement de 90 jours, si les versements mensuels minimums ne sont pas versés, les intérêts courus sont calculés au taux de 28,8 % par année à partir de la date d'achat. Les versements mensuels minimums sont de 10 \$ ou de 3 % du montant financé, selon la plus élevée de ces sommes. Pour nos offres « versements égaux, aucun intérêt », une mensualité égale sera facturée à votre compte jusqu'à la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt et le paiement intégral devra être versé au plus tard à la date d'échéance mensuelle. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 36 mois, un achat minimum de 999 \$ est requis. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/36e (2,777 %) du montant qui est financé arrondi au cent supérieur le plus près. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 48 mois, un achat de 2 999 \$ est requis. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/48e (2,083 %) du montant financé arrondi au cent supérieur le plus près. Les versements mensuels minimums sur les achats ordinaires qui ne sont pas faits à l'intérieur de l'une de nos offres de financement ou les montants en souffrance ayant trait à des achats faits à l'intérieur d'offres de financement sont de 10 \$ ou de 3 % du solde impayé, selon la plus élevée de ces sommes. **POLITIQUE D'EXACTITUDE DES PRIX:** Si le prix enregistré à la caisse est plus élevé que le prix annoncé, le plus bas prix prévaut. Si cette erreur porte sur un article dont le prix annoncé est de 10 \$ ou moins, nous remettrons au client l'article gratuitement. Pour un article de plus de 10 \$, nous consentirons un rabais de 10 \$ sur le prix corrigé de l'article. Certaines conditions s'appliquent, voir les détails en magasin. **POLITIQUE PUBLICITAIRE:** Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations de la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. Future Shop s'engage à l'exactitude des prix, nous nous réservons le droit de corriger les erreurs. © 2005, Future Shop. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. Toutes références à des épargnes ou des prix soldés ne sont que des comparaisons avec les prix réguliers de Future Shop.